



(11) **EP 3 245 910 B1**

(12) **FASCICULE DE BREVET EUROPEEN**

(45) Date de publication et mention de la délivrance du brevet:  
**13.03.2019 Bulletin 2019/11**

(51) Int Cl.:  
**G09F 23/00** (2006.01) **G09F 23/08** (2006.01)  
**G09F 3/00** (2006.01) **A47G 19/22** (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **17170812.6**

(22) Date de dépôt: **12.05.2017**

(54) **SERVICE A BOISSON COMPRENANT UN ACCESSOIRE D'IDENTIFICATION DE BOISSON ET PROCÉDÉ D'IDENTIFICATION DE BOISSON AFFÉRENT**

GETRÄNKE-SERVICE, DAS EIN ZUBEHÖRTEIL ZUR IDENTIFIZIERUNG DES JEWEILIGEN GETRÄNKES UMFASST, UND ENTSPRECHENDES GETRÄNKE-IDENTIFIZIERUNGSVERFAHREN  
BEVERAGE SERVICE COMPRISING A BEVERAGE IDENTIFICATION ACCESSORY AND ASSOCIATED BEVERAGE IDENTIFICATION METHOD

(84) Etats contractants désignés:  
**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR**

(30) Priorité: **12.05.2016 FR 1654252**

(43) Date de publication de la demande:  
**22.11.2017 Bulletin 2017/47**

(73) Titulaire: **APPLYMAGE**  
**69680 Chassieu (FR)**

(72) Inventeur: **BAILLY, Laurent Paul Philippe**  
**69003 Lyon (FR)**

(74) Mandataire: **Weber, Jean-François**  
**Cabinet Didier Martin**  
**50 Chemin des Verrières**  
**69260 Charbonnières Les Bains (FR)**

(56) Documents cités:  
**DE-U1-202012 005 505** **US-A- 1 554 191**  
**US-A- 5 261 176** **US-A1- 2008 128 429**

**EP 3 245 910 B1**

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la publication de la mention de la délivrance du brevet européen au Bulletin européen des brevets, toute personne peut faire opposition à ce brevet auprès de l'Office européen des brevets, conformément au règlement d'exécution. L'opposition n'est réputée formée qu'après le paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

## Description

**[0001]** La présente invention concerne le domaine général de l'art de la table et plus particulièrement les services à boisson destinés au service de boissons comme par exemple des boissons chaudes du genre café ou thé ou des boissons fraîches ou glacées du genre soda ou thé glacé.

**[0002]** Plus particulièrement, l'invention concerne un service à boisson comprenant au moins un récipient, tel qu'une tasse, un gobelet ou un verre, destiné à contenir ladite boisson et manipulable par un utilisateur pour permettre à ce dernier de consommer ladite boisson, ainsi qu'optionnellement un élément support, tel qu'une soucoupe ou un dessous de verre, destiné à supporter ledit récipient.

**[0003]** L'invention concerne également un procédé d'identification d'une boisson contenue dans un récipient, tel qu'une tasse, un gobelet ou un verre, ledit récipient étant manipulable par un utilisateur pour permettre à ce dernier de consommer ladite boisson et faisant partie d'un service à boisson comprenant optionnellement un élément support, tel qu'une soucoupe ou un dessous de verre, destiné à supporter ledit récipient.

**[0004]** Les services à boisson, comme par exemple un ensemble de tasses, de bols, de verres, etc. sont notamment indispensables pour pouvoir partager, avec des convives, un moment convivial, par exemple en leur servant du café, du thé, du chocolat chaud ou du soda. Mais, en fonction du choix des convives, l'hôte est souvent confronté à une problématique de différenciation des boissons une fois que ces dernières se trouvent dans les différents contenants (par exemple une tasse). En d'autres termes, l'hôte peut être amené, si les boissons choisies par ses convives sont visuellement proches (par exemple un café et un décaféiné) à ne plus savoir quelle boisson se trouve dans quel contenant.

**[0005]** Cette problématique est de nos jours accentuée par l'usage très répandu des machines et des dispositifs permettant de préparer une pluralité de boissons différentes à partir d'éléments individuels jetables tels que des dosettes, des capsules, des sachets, etc. C'est notamment le cas avec certaines machines à café qui permettent de préparer différents cafés, ayant des saveurs différentes, des intensités différentes, etc. à partir de différentes capsules individuelles.

**[0006]** Mais l'utilisation de ces produits qui offrent ainsi la possibilité d'offrir puis de préparer aux convives une pluralité de déclinaisons de boissons, accentue la problématique liée à l'identification et / ou la reconnaissance des différentes déclinaisons de boissons préparées. Par exemple, sur un panel de différents convives, chacun peut sélectionner une déclinaison de boisson différente, comme par exemple, dans le cas d'un café, un café très fort, un café très doux, un café aromatisé à la vanille, un décaféiné, etc. (le choix offert pouvant parfois aller jusqu'à plusieurs dizaines de déclinaisons). Il est alors aisé pour l'hôte de préparer toutes ces déclinaisons de bois-

son (en l'occurrence des déclinaisons de café) grâce au matériel dont il dispose (machine à café et capsules différentes). Mais, une fois les différentes boissons préparées, c'est-à-dire placées dans les différentes tasses, l'hôte, ou du moins la personne qui a préparé les boissons, n'a plus de moyens lui permettant de distinguer les différentes déclinaisons de boisson, si bien qu'il n'est plus en mesure d'identifier quelle déclinaison de café se trouve dans quelle tasse avec tous les inconvénients que cela occasionne.

**[0007]** Afin de remédier à cette problématique, certaines personnes, et notamment les professionnels du service (comme par exemple les serveurs des restaurants, des bars, etc.) ont développé certaines astuces pour leur permettre d'identifier et / ou de distinguer les différentes déclinaisons de boisson. Par exemple, afin de différencier un café normal d'un café décaféiné, les serveurs vont retourner la cuillère dans un cas et pas dans l'autre. Mais ces astuces présentent de nombreux inconvénients, dont une fiabilité incertaine, notamment si la personne qui apporte la boisson à table n'est pas la même personne que celle qui a préparé la boisson. En outre, l'astuce susvisée est particulièrement incertaine dans la mesure où la cuillère demeure alors particulièrement instable et risque de tomber, ce risque étant particulièrement accentué dans les établissements publics (bars, restaurant, etc.).

**[0008]** Cette problématique, exposée ci-avant avec l'exemple particulier du café, est également présente avec de nombreuses autres boissons qui présentent des déclinaisons différentes mais visuellement similaires, comme par exemple le thé, le chocolat chaud, le vin, les sodas (qui ne présentent parfois aucune différence visuelle, par exemple entre une version allégée et une version normale d'un soda, etc.).

**[0009]** Le document DE 20 2012 005 505 U1 divulgue un service à boisson comprenant des accessoires pour différencier des récipients entre eux.

**[0010]** Les objets assignés à la présente invention visent en conséquence à remédier aux différents inconvénients énumérés précédemment et à proposer un nouveau service à boisson destiné à servir une boisson à des consommateurs qui permette d'identifier facilement, rapidement et de manière fiable la boisson se trouvant à l'intérieur d'un récipient du service, tout en améliorant la fonctionnalité du service.

**[0011]** Un autre objet de l'invention vise à proposer un nouveau service à boisson qui soit utilisable avec des éléments de préparation individuels tels que des dosettes ou des capsules.

**[0012]** Un autre objet de l'invention vise à proposer un nouveau service à boisson qui soit particulièrement pratique, et fonctionnel.

**[0013]** Un autre objet de l'invention vise à proposer un nouveau service à boisson qui soit particulièrement adapté à la dégustation de boissons chaudes telles que le café.

**[0014]** Un autre objet de l'invention vise à proposer un

nouveau service à boisson qui soit particulièrement esthétique et élégant.

**[0015]** Un autre objet de l'invention vise à proposer un nouveau service à boisson qui soit particulièrement flatteur, original, surprenant et ludique pour les utilisateurs.

**[0016]** Un autre objet de l'invention vise à proposer un nouveau service à boisson qui soit particulièrement intuitif et simple à utiliser.

**[0017]** Un autre objet de l'invention vise à proposer un nouveau service à boisson qui soit particulièrement robuste, fiable et résistant.

**[0018]** Un autre objet de l'invention vise à proposer un nouveau procédé d'identification d'une boisson contenue dans un service à boisson qui soit particulièrement simple, intuitif et rapide à mettre en oeuvre.

**[0019]** Un autre objet de l'invention vise à proposer un nouveau procédé d'identification d'une boisson contenue dans un service à boisson qui soit particulièrement robuste et fiable.

**[0020]** Les objets assignés à l'invention sont atteints à l'aide d'un service à boisson comprenant :

- au moins un récipient, tel qu'une tasse, un gobelet ou un verre, destiné à contenir ladite boisson et manipulable par un utilisateur pour permettre à ce dernier de consommer ladite boisson,
- optionnellement un élément support, tel qu'une soucoupe ou un dessous de verre, destiné à supporter ledit récipient,

ledit service comprenant une pluralité d'accessoires d'identification de boisson, chacun desdits accessoires comprenant un moyen visuel de différenciation permettant à l'utilisateur de distinguer les accessoires entre eux, chacun des accessoires étant conçu pour pouvoir être inséré, au moins partiellement et temporairement, à l'intérieur d'une zone évidée dudit récipient et / ou dudit élément support, chacun desdits moyens visuels de différenciation étant associé à une boisson particulière pour qu'à la vue de l'accessoire inséré à l'intérieur de la zone évidée l'utilisateur puisse identifier la nature de la boisson contenue dans le récipient, lesdits accessoires présentant en outre tous une même conformation qui leur permet d'assurer, en plus de ladite fonction d'identification, une fonction supplémentaire d'usage utile à la consommation de ladite boisson, chacun desdits accessoires pouvant assurer par lui-même ladite fonction supplémentaire d'usage, lesdits accessoires d'identification de boisson étant compris dans un kit comprenant une pluralité de doses unitaires de préparation destinées à la préparation de différentes déclinaisons de boisson.

**[0021]** Les objets assignés à l'invention sont également atteints à l'aide d'un procédé d'identification d'une boisson contenue dans un récipient, tel qu'une tasse, un gobelet ou un verre, ledit récipient étant manipulable par un utilisateur pour permettre à ce dernier de consommer ladite boisson et faisant partie d'un service à boisson

selon l'une des revendications 1-13 comprenant optionnellement un élément support, tel qu'une soucoupe ou un dessous de verre, destiné à supporter ledit récipient, le procédé comportant :

- une étape préalable de choix d'une boisson à consommer,
- une étape de sélection, parmi une pluralité d'accessoires d'identification de boisson d'un accessoire en particulier en fonction de la boisson choisie, chacun desdits accessoires comprenant un moyen visuel de différenciation permettant à l'utilisateur de distinguer les accessoires entre eux, chacun desdits moyens visuels de différenciation étant associé à une boisson particulière, lesdits accessoires d'identification de boisson étant compris dans un kit comprenant une pluralité de doses unitaires de préparation destinées à la préparation de différentes déclinaisons de boisson,
- une étape d'insertion temporaire à l'intérieur d'une zone évidée dudit récipient et / ou dudit élément support, d'au moins une partie dudit accessoire pour qu'à la vue de l'accessoire inséré à l'intérieur de la zone évidée l'utilisateur puisse identifier la nature de la boisson contenue dans le récipient,
- une étape d'utilisation dudit accessoire d'identification de boisson pour une fonction supplémentaire d'usage utile à la consommation de ladite boisson, en plus de la fonction d'identification, lesdits accessoires présentant en outre tous une même conformation, chacun desdits accessoires pouvant assurer par lui-même ladite fonction supplémentaire d'usage.

**[0022]** D'autres particularités et avantages de l'invention apparaîtront et ressortiront plus en détails à la lecture de la description faite ci-après, en référence aux dessins annexés, donnés uniquement à titre d'exemples illustratifs et non limitatifs, dans lesquels :

- La figure 1 représente un service à boisson tel que défini par l'invention dans lequel l'accessoire d'identification de boisson permet d'assurer une fonction de repose-cuillère.
- La figure 2 représente un autre service à boisson tel que défini par l'invention dans lequel l'accessoire d'identification de boisson permet d'assurer une fonction de repose-cuillère.
- La figure 3 représente un autre service à boisson tel que défini par l'invention dans lequel l'accessoire d'identification de boisson permet d'assurer une fonction de « *touillette* ».

- La figure 4 représente différentes vues du service à boisson visible à la figure 3, et notamment une vue de dessus, avec différentes positions de l'accessoire d'identification de boisson.
  - La figure 5 représente un autre service à boisson tel que défini par l'invention dans lequel l'accessoire d'identification de boisson permet d'assurer une fonction de « *touillette* », selon différentes vues et différentes positions de l'accessoire d'identification de boisson.
  - La figure 6 représente un autre service à boisson tel que défini par l'invention dans lequel l'accessoire d'identification de boisson permet d'assurer une fonction d'isolant thermique.
  - La figure 7 représente en vue de dessus et en détail différents assemblages possibles entre l'accessoire d'identification et le récipient visibles à la figure 6.
  - Les figures 8 et 9 représentent d'autres services à boisson tels que définis par l'invention dans lesquels l'accessoire d'identification de boisson permet d'assurer une fonction de sachet à sucre ou à édulcorant ou de distributeur de sucre d'où d'édulcorant.
  - Les figures 10 et 11 représentent différents accessoires visuels de différenciation tels que définis par l'invention ainsi que leurs positionnements sur différents récipients.
  - La figure 12 représente une capsule destinée à la préparation d'une boisson sur laquelle se trouve un accessoire d'identification de boisson tel que défini par l'invention ainsi qu'un service à boisson tel que défini par l'invention.
  - La figure 13 représente différents récipients issus de différents services à boisson tels que définis par l'invention qui comportent chacun une soucoupe comportant elle-même une ou plusieurs zones évidées destinées à recevoir au moins un accessoire d'identification de boisson.
  - Les figures 14 à 16 représentent différents récipients issus d'un service à boisson tel que défini par l'invention, chacun des récipients comportant une anse dans laquelle est destiné à se placer un accessoire d'identification de boisson tel que défini par l'invention.
  - La figure 17 représente un autre récipient issu d'un service à boisson tel que défini par l'invention qui comporte plusieurs espaces évidés dans l'anse d'un récipient destinés à recevoir différents accessoires d'identification de boisson.
  - La figure 18 représente un autre récipient issu d'un service à boisson tel que défini par l'invention qui comporte un élément support intégré audit récipient et dans lequel est destiné à se placer une pluralité d'accessoires d'identification de boisson tels que définis par l'invention.
  - La figure 19 est une vue de dessus du récipient visible à la figure 18.
  - La figure 20 représente un autre service à boisson tel que défini par l'invention qui comporte un élément support distinct du récipient et dans lequel est destiné à se placer une pluralité d'accessoires d'identification de boisson tels que définis par l'invention.
- [0023]** L'invention concerne en tant que telle un service à boisson 1, c'est-à-dire un ensemble d'éléments permettant de servir, de proposer ou d'offrir à un ou plusieurs utilisateurs une ou plusieurs boissons, afin que ce ou ces derniers puisse(nt) consommer la ou les boissons. Le terme « *boisson* » désigne n'importe quel élément, préférentiellement suffisamment liquide pour pouvoir être bu, que pourrait consommer un utilisateur, et préférentiellement un être humain. Ainsi, de manière illustrative et non limitative ladite boisson peut comprendre du café, du thé, du chocolat chaud, de l'eau, du lait, du vin, du soda, du jus de fruit, etc. Ainsi, ladite boisson peut présenter différentes natures (café, thé, soda, etc.), chacune d'entre elle pouvant avantageusement se décliner en différentes déclinaisons.
- [0024]** Préférentiellement, l'expression « *nature de la boisson* » désigne ainsi aussi bien différents types de boissons, tels que ceux mentionnés précédemment (thé, café, soda, vins, jus de fruits, etc.) que les différentes déclinaisons que chacune d'entre elle peut prendre. Ainsi par exemple, si ladite boisson est du café, celui-ci peut se présenter en une pluralité de déclinaisons, comme par exemple du café fort, du café léger, du café décaféiné, du café au lait, du café aromatisé, etc. Si ladite boisson est du soda, cette dernière peut se présenter en différentes déclinaisons comme par exemple du soda aromatisé à l'orange, à la pêche, à n'importe quels autres fruits, du soda allégé, etc. Si ladite boisson est du vin, ce dernier peut se décliner en une pluralité de déclinaisons engendrées par des millésimes différents, des producteurs différents, des cépages différents, etc. Généralement pour chacune de ces boissons, lesdites déclinaisons sont visuellement similaires, c'est-à-dire qu'elles présentent peu ou pas de différences visuelles : leur couleur et aspect sont généralement très proches, notamment avec les exemples cités précédemment. Ainsi, l'exemple illustratif d'une boisson dite « *café* » et d'une autre boisson dite « *décaféiné* » illustre deux boissons de nature différentes, mais dont l'aspect visuel est parfaitement identique, si bien qu'il est très difficile, pour ne pas dire impossible, pour un utilisateur de distinguer visuellement ces deux boissons. Naturellement, ce pro-

blème est exacerbé lorsque sont utilisés des récipients 11 sensiblement opaques, ou du moins non transparents, et ce y compris pour des boissons qui ne sont pas visuellement proches.

**[0025]** Selon l'invention, ledit service à boisson 1 comprend au moins un récipient 11 destiné à contenir ladite boisson et manipulable par un utilisateur pour permettre à ce dernier de consommer ladite boisson. En d'autres termes, la forme et les dimensions dudit récipient 11 sont telles qu'elles permettent d'une part de contenir ladite boisson, et d'autre part à un utilisateur, et préférentiellement un utilisateur humain, de manipuler, avantageusement à l'aide d'une de ses mains, et plus particulièrement à l'aide de ses doigts, ledit récipient 11 pour notamment le porter à sa bouche afin de pouvoir consommer, c'est-à-dire boire, ladite boisson contenue dans le récipient 11.

**[0026]** Avantageusement, ledit récipient 11 est réalisé dans un matériau suffisamment rigide pour lui permettre de ne pas se déformer, ni sous l'action de la boisson qu'il contient, ni sous l'action de la main de l'utilisateur lorsque ce dernier manipule ledit récipient 11. Par exemple, et de manière connue en tant que telle, ledit récipient peut être réalisé, en intégralité ou en partie, en matériau minéral (tel que le verre, la céramique, la terre cuite, etc.), en matériau organique (plastique, papier, etc.) ou encore en matériau métallique (aluminium, acier inoxydable, etc.). Préférentiellement, ledit récipient 11 résiste à la chaleur et permet donc de contenir une boisson chaude, par exemple dont la température avoisine les 100°C, température notamment requise pour la préparation de boissons telles que le thé.

**[0027]** De manière illustrative et non limitative, le terme « *récipient* » peut désigner des objets tels qu'une tasse, un gobelet ou un verre, un bol, etc. Préférentiellement, ledit service 1 comprend une pluralité de récipients 11 sensiblement identiques, avantageusement au moins 6.

**[0028]** Avantageusement, et comme l'illustrent les différentes figures, ledit récipient 11 présente une forme générale de révolution, comme par exemple une forme sensiblement cylindrique, conique, tronconique etc. Avantageusement, le diamètre de ladite forme de révolution est de l'ordre de quelques centimètres, voire d'une dizaine de centimètres sur une hauteur qui est sensiblement du même ordre de grandeur. Alternativement, ledit récipient 11 peut également présenter une forme angulaire, comme par exemple une forme cubique, prismatique, etc. ou encore présenter une combinaison de différentes formes, par exemple en proposant une forme extérieure différente de la forme intérieure (par exemple une surface extérieure de forme cubique associée à une surface intérieure de forme cylindrique).

**[0029]** Préférentiellement, ledit récipient 11 comprend un corps principal définissant une cavité 111 destinée à contenir ladite boisson. Avantageusement, ladite cavité 111 s'étend depuis une première extrémité dudit récipient 11 vers une deuxième extrémité opposée, de manière à conférer au récipient 11 une paroi d'une épaisseur minimale, préférentiellement de l'ordre de quelques milli-

mètres. Dans le cas avantageux où ledit récipient 11 présente une forme générale de révolution, ladite cavité 111 présente elle aussi la même forme générale de révolution, constituant ainsi par exemple l'intérieur de la tasse, du gobelet, du verre, du bol, etc.

**[0030]** Préférentiellement, ledit récipient 11 comprend un élément de préhension 112, c'est-à-dire un moyen avantageusement conçu pour faciliter et optimiser la préhension dudit récipient 11 par l'utilisateur, et particulièrement par la main et / ou les doigts de l'utilisateur, comme on peut le voir sur les différentes figures. Ledit élément de préhension 112 fait avantageusement saillie dudit récipient 11, plus précisément de son corps principal, et encore plus précisément ledit élément de préhension 112 fait saillie radialement de la paroi latérale externe dudit corps principal, tel qu'illustré sur les différentes figures. Par exemple, ledit élément de préhension 112 comprend une anse qui fait saillie dudit récipient 11. Préférentiellement, ledit élément de préhension 112 présente une forme et des dimensions ergonomiques (par exemple une hauteur comprise entre 1 et 5 cm, pour une épaisseur de l'ordre du centimètre), de manière à optimiser le contact avec les doigts de l'utilisateur. Eventuellement, et de manière connue en tant que telle, ledit élément de préhension 112 présente un trou débouchant, permettant avantageusement à l'utilisateur de placer un doigt à l'intérieur (par exemple son index) dudit trou, afin de saisir facilement, solidement et fermement ledit récipient 11.

**[0031]** Alternativement, ledit élément de préhension 112 peut également comprendre une zone ergonomique spécifique, par exemple un ou plusieurs creux, directement intégré(s) audit corps principal du récipient 11.

**[0032]** Alternativement, ledit élément de préhension 112 peut également comprendre un élément amovible conçu pour être placé autour, ou de part et d'autre, dudit récipient 11 et dont la forme spécifique, par exemple en proposant une forme de poignée ou de anse, permet à l'utilisateur de saisir facilement, solidement et fermement ledit récipient 11.

**[0033]** Ledit service à boisson 1 comprend également optionnellement un élément support 15 destiné à supporter ledit récipient 11. Plus précisément, le service peut optionnellement prévoir, associé à chaque récipient 11 dudit service 1, un élément support 15 conçu pour supporter ledit récipient 11, notamment afin d'améliorer le confort d'utilisation de l'utilisateur vis-à-vis dudit service 1, par exemple en proposant une meilleure stabilité, une isolation ou encore une zone pour poser d'autres éléments appartenant audit service, telle qu'une cuillère 3 par exemple, comme cela est connu en tant que tel.

**[0034]** Ainsi, de manière illustrative et non limitative, le terme « *élément support* » peut désigner des objets tels qu'une soucoupe, ou une assiette, ou un dessous de verre destiné(e) à supporter ledit récipient 11, comme on peut le voir sur les figures 13, 18, 19 ou 20. De tels objets sont généralement indépendants du récipient 11 tout en étant cependant conçus pour interagir avec ce

dernier.

**[0035]** Avantageusement, ledit élément support 15 est suffisamment rigide et résistant pour pouvoir supporter ledit récipient 11, y compris lorsque ce dernier est rempli de ladite boisson. Indifféremment ledit élément support 15 peut présenter une forme de révolution tel qu'un disque ou au contraire une forme sensiblement parallélépipédique (à partir d'un carré par exemple), dès lors que ledit élément support se présente avantagement sensiblement sous la forme d'une plaque, c'est-à-dire d'un solide dont l'épaisseur est de dimension faible par rapport à la sa longueur et sa largeur (ou son diamètre, dans le cas d'une pièce de révolution).

**[0036]** Alternativement, ledit élément support 15 peut également comprendre un élément amovible conçu pour être placé autour, ou de part et d'autre, dudit récipient 11 et dont la forme spécifique, par exemple une forme sensiblement complémentaire de la forme dudit récipient 11 permet de supporter ce dernier. Selon un cas particulier, ledit élément support 15 et ledit élément de préhension 112 peuvent éventuellement être confondus et / ou formés par la même pièce.

**[0037]** Alternativement, ledit élément support peut faire partie intégrante du récipient, par exemple en venant de matière avec ce dernier, comme l'illustrent par exemple les figures 18 et 19. En d'autres termes, selon cet exemple particulier, l'élément support 15 est inséparable du récipient 11.

**[0038]** Toujours selon l'invention, ledit service 1 comprend également une pluralité d'accessoires d'identification de boisson 12, et / ou de différenciation de boisson. En d'autres termes, ledit service comprend plusieurs accessoires 12, c'est-à-dire plusieurs éléments, objets, ou moyens, permettant d'identifier une boisson (c'est dire différencier une boisson parmi d'autres), et particulièrement la boisson se trouvant à l'intérieur dudit récipient 11 comme cela sera détaillé par la suite.

**[0039]** Préférentiellement ledit accessoire d'identification de boisson 12 est un accessoire sensiblement rigide tel qu'un jeton qui a sensiblement la forme d'une pièce de monnaie, comme on peut le voir à la figure 16, ou la forme d'un parallélépipède comme on peut le voir notamment sur les figures 1 et 2 ou 17 à 20. D'autres formes, qu'elles soient géométriques ou non, telles qu'un prisme, un cube, une pyramide, un bâton, un cône, etc. peuvent naturellement être envisagées sans sortir du cadre de l'invention. Avantagement, l'accessoire d'identification de boisson 12 présente une forme complexe, comme par exemple la forme d'un logo ou comprend un logo apposé sur lui.

**[0040]** Alternativement, ledit accessoire 12 peut être un accessoire sensiblement souple, tel qu'une étiquette, un ruban, un tissu, un morceau de silicone ou de caoutchouc, etc.

**[0041]** Avantagement, ledit accessoire 12 est réalisé, en intégralité ou en partie, en matériau minéral (tels que le verre, la céramique, la terre cuite, etc.), en matériau organique (plastique, papier, bois, etc.), en matériau

métallique (aluminium, acier inoxydable, etc.), ou encore réalisé à partir d'une matière bio-sourcée.

**[0042]** Selon l'invention, chacun desdits accessoires 12 comprend un moyen visuel de différenciation permettant à l'utilisateur de distinguer les accessoires 12 entre eux. Avantagement, ledit moyen visuel de différenciation est suffisamment visible et reconnaissable pour pouvoir être immédiatement et facilement identifié par n'importe quel utilisateur, y compris par des utilisateurs (tels que des petits enfants) qui ne sauraient pas lire. Préférentiellement, ledit moyen visuel de différenciation comprend la couleur et / ou la forme. Avantagement, ladite couleur est similaire à la couleur d'une dose unitaire de préparation 2, de type capsule à café, comme cela détaillé par la suite.

**[0043]** Ainsi, dans l'exemple préférentiel illustré par les différentes figures, le moyen visuel qui permet à l'utilisateur de distinguer les accessoires 12 entre eux est la couleur. Plus précisément, la figure 1 illustre un premier mode de réalisation de l'invention dans lequel le service 1 comprend une pluralité (en l'occurrence 8) d'accessoires 12 de formes similaires (des bâtons de section rectangulaire) mais se déclinant en une pluralité de couleur différentes, en l'occurrence 8, allant de la couleur orange à la couleur marron en passant par les couleurs bleu et verte. La figure 2 illustre quant à elle un autre mode de réalisation de l'invention dans lequel le service 1 comprend une pluralité (en l'occurrence 24) d'accessoires d'identification de boisson 12 de formes similaires (des bâtons de section rectangulaire) mais se déclinant en une pluralité de couleurs différentes, certaines couleurs étant utilisées par plusieurs accessoires 12. En effet, il est parfaitement envisageable, lors du service de plusieurs boissons à plusieurs utilisateurs ou convives, que plusieurs d'entre eux choisissent précisément la même nature de boisson, si bien qu'il est tout à fait souhaitable que le service 1 contienne plusieurs accessoires 12 identiques. Les figures 3 à 5 illustrent quant à elles un autre mode de réalisation de l'invention dans lequel le service 1 comprend une pluralité d'accessoires d'identification de boisson 12 de formes similaires (des tiges de section ronde) mais se déclinant en une pluralité de couleurs différentes, certaines couleurs étant utilisées par plusieurs accessoires 12, et ce pour la raison expliquée précédemment.

**[0044]** De manière préférentielle, la forme et / ou la couleur sont utilisées pour différencier les accessoires 12 entre eux, étant entendu qu'au moins une portion de la forme desdits accessoires 12 est commune à tous les accessoires 12 pour leur permettre d'assurer la fonction d'usage.

**[0045]** Toujours selon l'invention, chacun desdits moyens visuels de différenciation est associé à une boisson particulière, permettant ainsi à l'utilisateur, en identifiant ledit accessoire d'identification 12 d'identifier la nature de la boisson contenue dans le récipient 11. Ainsi dans l'exemple préférentiel illustré par les figures dans lequel le moyen visuel de différenciation permettant à

l'utilisateur de distinguer les accessoires 12 entre eux est la couleur, chacune des couleurs différentes utilisées est associée à une boisson particulière. Ainsi, par exemple, dans le cas où la boisson est du café, une couleur claire de l'accessoire 12 (par exemple du jaune) sera préférentiellement associée à un café doux, tandis qu'une couleur foncée de l'accessoire 12 (par exemple du marron) sera préférentiellement associée à un café fort, étant entendu que l'on pourra avantageusement utiliser toute une déclinaison de couleur progressive associée à une déclinaison de boissons. Selon un mode de réalisation particulièrement avantageux et qui sera détaillé par la suite, chacune des couleurs utilisées pour différencier les accessoires 12 est associée à la couleur d'une dose unitaire de préparation 2 (par exemple une dosette ou une capsule de café).

**[0046]** En outre, lesdits accessoires 12 présentent tous une même conformation, c'est-à-dire une forme spécifique et identique, cette dernière étant avantageusement préformée et sensiblement indéformable, ou du moins déformable élastiquement (temporairement) mais pas plastiquement (définitivement). Par exemple, ladite conformation peut comprendre une forme simple de bâton préférentiellement de section carrée ou rectangulaire comme l'illustrent par exemple les figures 1, 2 ou 17 à 20 ou bien une forme de tige préférentiellement de section ronde et éventuellement sensiblement incurvée comme l'illustrent par exemple les figures 3 à 5, ou encore une forme de plaque ou de disque comme l'illustrent respectivement les figures 10, 14 ou 15 et 11, 12 ou 16. Mais ladite conformation peut également comprendre des formes plus complexes, comme par exemple la forme d'une plaque repliée sur elle-même de manière à former un U telle qu'illustrée par exemple à la figure 6 ou 7 ou encore la forme d'un logo.

**[0047]** Selon l'invention, chacun des accessoires 12 est conçu pour pouvoir être inséré, au moins partiellement et temporairement, à l'intérieur d'une zone évidée dudit récipient 11. Par exemple, la « zone évidée » correspond à une zone où la matière a été travaillée, avantageusement par enlèvement de matière, ou conformée (par construction ou transformation ultérieure) de manière à former un volume vide d'accueil, par exemple un creux, un lamage, un trou traversant ou non, une cavité, une gorge, une rainure, une empreinte, etc., susceptible de servir de logement à tout ou partie de l'accessoire 12 concerné.

**[0048]** Ainsi, grâce à l'invention, à la vue de l'accessoire 12 inséré à l'intérieur de la zone évidée l'utilisateur peut identifier la nature de la boisson contenue dans le récipient 11.

**[0049]** Préférentiellement, et comme l'illustrent les différentes figures, ladite zone évidée comprend un espace évidé complémentaire 14 qui présente, au moins partiellement, une forme sensiblement complémentaire de la conformation dudit accessoire d'identification de boisson 12. En d'autres termes, ledit espace évidé complémentaire 14 est un espace sensiblement creux, qui peut cons-

tituer tout ou partie de ladite zone évidée, dont la forme reprend, au moins partiellement, la conformation c'est-à-dire la forme dudit accessoire 12, de manière à ce qu'elles soient complémentaires, c'est-à-dire de manière à ce qu'il soit possible de placer ledit accessoire 12, au moins partiellement à l'intérieur de l'espace 14, tout en assurant son immobilisation au sein dudit espace 14 comme l'illustrent par exemple les différentes figures. En d'autres termes, compte tenu de la forme complémentaire dudit espace 14, lorsque ledit accessoire 12 est inséré, même partiellement, à l'intérieur de ce dernier, ledit accessoire 12 est maintenu en place, immobilisé, attaché et / ou fixé audit espace 14 et par conséquent audit récipient 11. Ainsi, grâce à cette caractéristique remarquable, il est possible pour l'utilisateur de manipuler le récipient 11 avec l'accessoire 12 attaché à ce dernier, sans pour autant que l'accessoire 12 ne bouge, ne se détache ou ne tombe, et ce par exemple lorsque l'utilisateur porte le récipient 11 à sa bouche pour consommer la boisson qu'il contient ou bien encore lorsque l'utilisateur transporte le récipient 11, par exemple depuis le lieu de préparation de la boisson (par exemple une machine à café, une machine à thé ou une machine à soda située dans la cuisine) au lieu de consommation (par exemple un canapé dans le salon).

**[0050]** Par exemple, les figures 1, 2, 8, 9, ou 17 à 20 illustrent un accessoire d'identification de boisson 12 dont la forme est celle d'un parallépipède rectangle. En d'autres termes, l'accessoire 12 représenté par ces figures présente sensiblement la forme d'un bâton, ou d'une barre de section carrée ou rectangle. Dès lors, la forme de l'espace évidé complémentaire 14, qui est sensiblement complémentaire de la forme dudit accessoire 12, présente donc un creux, un trou ou une cavité de la forme d'un parallépipède rectangle. Préférentiellement ledit espace 14 comporte un fond qui permet d'éviter, avantageusement selon une direction sensiblement verticale, que l'accessoire 12 ne tombe, notamment sous l'action de la pesanteur tout en ménageant au moins une ouverture permettant l'insertion de l'accessoire à l'intérieur dudit espace évidé de forme complémentaire 14.

**[0051]** Avantageusement, les dimensions dudit espace 14 sont très légèrement supérieures (par exemple de plusieurs dixièmes de millimètres à un millimètre) à celles dudit accessoire 12 de manière à pouvoir introduire, au moins partiellement, ledit accessoire 12 à l'intérieur dudit espace 14, comme l'illustrent les différentes figures citées. En d'autres termes, l'ajustement défini par l'insertion dudit accessoire 12 dans ledit espace 14 est un ajustement avec jeu, de manière à faciliter ladite insertion et / ou extraction dudit accessoire 12. Dans ce cas, l'immobilisation dudit accessoire 12 au sein dudit espace 14 est alors avantageusement assuré par la pesanteur, qui permet audit accessoire 12 de rester dans l'espace évidé complémentaire 14.

**[0052]** Alternativement, les dimensions dudit espace 14 sont sensiblement égales voire très légèrement inférieures (par exemple de quelques dixièmes de millimè-

tres) à celles dudit accessoire 12 de manière à bloquer ledit accessoire 12 au sein dudit espace 14. Dans ce cas, l'insertion dudit accessoire 12 n'est possible que par déformation élastique de ce dernier et / ou dudit espace 14, comme cela sera détaillé par la suite. En d'autres termes, l'ajustement défini par l'insertion dudit accessoire 12 dans ledit espace 14 est un ajustement serré, de manière à totalement immobiliser l'accessoire 12 au sein dudit espace 14, et donc par conséquent au sein du récipient 11. Dans ce cas, même en renversant totalement ce dernier ledit accessoire 12 reste en place. En outre ce mode de réalisation particulier permet à l'utilisateur d'exercer un effort sur ledit accessoire 12 sans pour autant que celui-ci ne se désolidarise du récipient 11, permettant ainsi de saisir ce dernier directement par l'accessoire 12, comme l'illustre par exemple les figures 6 et 7 et comme cela sera détaillé par la suite.

Alternativement, chacun des accessoires 12 est conçu pour pouvoir être inséré, au moins partiellement et temporairement, à l'intérieur d'une zone évidée dudit élément support 15. En d'autres termes, ledit accessoire 12 est alors positionnable dans ou sur ledit élément support 15. Cet exemple concerne ainsi un service à boisson 1 comprenant :

- au moins un récipient 11, tel qu'une tasse ou un gobelet, destiné à contenir ladite boisson et manipulable par un utilisateur pour permettre à ce dernier de consommer ladite boisson,
- au moins un élément support 15, tel qu'une soucoupe, destiné à supporter ledit récipient 11,
- une pluralité d'accessoires d'identification de boisson 12, chacun desdits accessoires 12 comprenant un moyen visuel de différenciation permettant à l'utilisateur de distinguer les accessoires 12 entre eux, chacun des accessoires 12 étant conçu pour pouvoir être attaché de manière amovible audit élément support 15, chacun desdits moyens visuels de différenciation étant associé à une boisson particulière pour qu'à la vue de l'accessoire 12 attaché audit élément support 15 l'utilisateur puisse identifier la nature de la boisson contenue dans le récipient 11,
- avantageusement des moyens d'attaches complémentaires situés d'une part sur ledit accessoire 12 et d'autre part sur ledit élément support 15, lesdits moyens d'attache complémentaires étant conçus pour attacher de manière amovible ledit accessoire 12 audit élément support 15. Préférentiellement lesdits moyens d'attaches complémentaires comprennent des éléments mécaniques connus en tant que tels comme par exemple des clips et / ou des éléments magnétiques comme par exemple un ou plusieurs aimant(s).

**[0053]** Un tel mode de réalisation est par exemple illustré par la figure 13 qui propose différentes formes d'éléments supports 15 (en l'occurrence une soucoupe ronde ou une assiette carrée) ainsi que différentes for-

mes (rondes ou carrées) d'accessoires 12. Préférentiellement, ledit élément support 15 comprend un ou plusieurs emplacements ou espaces évidé de forme complémentaire 14 (tels que décrits précédemment) destinés à recevoir l'accessoire 12. Indifféremment, et comme précisé précédemment, ledit élément support 15 peut être indépendant du récipient 11 ou au contraire solidaire du récipient 11, par exemple en venant de matière avec ce dernier.

**[0054]** Avantageusement, et comme l'illustrent les figures 17 à 20, chacun desdits accessoires 12 est conçu pour pouvoir se déplacer, et préférentiellement coulisser, à l'intérieur dudit espace évidé complémentaire 14 de manière à pouvoir évoluer par exemple entre une position rétractée dans laquelle ledit accessoire 12 est sensiblement inséré à l'intérieur dudit espace évidé complémentaire 14 pour être ainsi au moins partiellement dissimulé aux yeux de l'utilisateur et une position déployée dans laquelle au moins une portion dudit accessoire 12 fait saillie (c'est-à-dire dépasse vers l'extérieur) hors dudit espace évidé complémentaire 14 pour ainsi être aisément visible par l'utilisateur. Ladite position déployée permet alors à l'utilisateur d'identifier immédiatement la nature de la boisson contenue dans le récipient 11 et associée à l'accessoire qui est déployé.

**[0055]** En d'autres termes, selon ce mode de réalisation particulier, l'accessoire 12 est conçu pour pouvoir se déplacer, par exemple selon le principe d'une liaison glissière, telle qu'illustrée aux figures 17 à 20, à l'intérieur de l'espace évidé complémentaire 14.

**[0056]** Préférentiellement, le récipient 11 et / ou l'élément support 15 comportent une pluralité d'espaces évidés complémentaires 14 et il est ainsi possible à l'utilisateur d'insérer un accessoire d'identification de boisson 12 dans chacun des espaces évidés complémentaires 14, de manière à positionner plusieurs accessoires d'identification 12 différents dans le récipient 11 et / ou l'élément support 15. L'utilisateur peut alors mettre en position déployée (c'est à dire rendre visible) l'accessoire 12 correspondant à la boisson contenue dans le récipient 11 et mettre en position rétractée (c'est-à-dire rendre invisible) le ou les accessoires 12 ne correspondant pas à la boisson contenue dans le récipient 11.

Le mode de réalisation particulier décrit ci-dessus dans lequel chacun des accessoires 12 peut se déplacer à l'intérieur de l'espace évidé complémentaire 14 concerne ainsi un service à boisson 1 comprenant :

- au moins un récipient 11, tel qu'une tasse ou un gobelet, destiné à contenir ladite boisson et manipulable par un utilisateur pour permettre à ce dernier de consommer ladite boisson,
- optionnellement un élément support 15, tel qu'une soucoupe, destiné à supporter ledit récipient 11,
- une pluralité d'accessoires d'identification de boisson 12, chacun desdits accessoires 12 comprenant un moyen visuel de différenciation permettant à l'utilisateur de distinguer les accessoires 12 entre eux,

chacun desdits accessoires 12 étant conçu pour pouvoir se déplacer à l'intérieur dudit espace évidé complémentaire 14 de manière à pouvoir évoluer par exemple entre une position rétractée dans laquelle ledit accessoire 12 est sensiblement inséré à l'intérieur dudit espace évidé complémentaire 14 pour être ainsi au moins partiellement dissimulé aux yeux de l'utilisateur et une position déployée dans laquelle au moins une portion dudit accessoire 12 fait saillie (c'est-à-dire dépasse vers l'extérieur) hors dudit espace évidé complémentaire 14 pour ainsi être aisément visible par l'utilisateur, ladite position déployée permettant à l'utilisateur d'identifier immédiatement la nature de la boisson contenue dans le récipient 11 et associée à l'accessoire qui est déployé,

- avantageusement des moyens de blocage conçus pour empêcher lesdits accessoires d'être extraits dudit espace évidé complémentaire 14.

**[0057]** Enfin, il est parfaitement envisageable d'insérer, au moins partiellement et temporairement chacun des accessoires 12 à l'intérieur d'une zone évidée du récipient 11 et d'une zone évidée dudit élément support 15.

En particulier, dans le cas préférentiel où ledit récipient 11 comprend un élément de préhension 112 comprenant lui-même par exemple une anse, ladite zone évidée est avantageusement ménagée dans ledit élément de préhension 112, par exemple dans ladite anse.

Avantageusement, ladite zone évidée est ménagée au sein dudit élément de préhension 112, plus préférentiellement dans l'épaisseur de ce dernier, par exemple dans l'épaisseur d'une anse dudit récipient 11.

Préférentiellement, lorsque ledit élément de préhension 112 présente le trou débouchant susmentionné, par exemple le trou débouchant d'une anse, ladite zone évidée est partiellement ou totalement distincte dudit trou débouchant.

Indifféremment, ledit élément de préhension est venu de matière avec le corps principal dudit récipient 11, par exemple lorsque celui-ci est en terre cuite, ou rapporté, c'est-à-dire fixé, sur une surface extérieure du corps principal dudit récipient 11 (par exemple soudé, lorsque ledit récipient 11 est en métal).

En d'autres termes, selon ce mode de réalisation particulier, ledit accessoire 12 est destiné à être positionné dans ou sur l'élément de préhension 112 dudit récipient 11, voire éventuellement à constituer par lui-même ledit élément de préhension 112 (par exemple en formant une anse rapportée sur ou venue de matière avec le corps principal dudit récipient 11), ce qui, comme illustrée aux figures 1 à 9, 11 (à gauche), et 14 à 17, concerne ainsi un service à boisson 1 comprenant :

- au moins un récipient 11, tel qu'une tasse ou un gobelet, destiné à contenir ladite boisson et manipulable par un utilisateur pour permettre à ce dernier de

consommer ladite boisson, ledit récipient 11 comprenant un élément de préhension 112, ce dernier comprenant par exemple une anse et faisant avantageusement saillie radialement de la paroi latérale dudit récipient 11 tel qu'illustré sur les différentes figures et comme cela a été décrit précédemment,

- une pluralité d'accessoires d'identification de boisson 12, chacun desdits accessoires 12 comprenant un moyen visuel de différenciation permettant à l'utilisateur de distinguer les accessoires 12 entre eux, chacun des accessoires 12 étant conçu pour pouvoir être inséré, au moins partiellement et de manière amovible, dans une zone évidée ménagée au sein dudit élément de préhension 112, et par exemple dans l'épaisseur de ce dernier, chacun desdits moyens visuels de différenciation étant associé à une boisson particulière pour qu'à la vue de l'accessoire 12 inséré dans ledit élément de préhension 112 l'utilisateur puisse identifier la nature de la boisson contenue dans ledit récipient 11,
- avantageusement des moyens d'attaches complémentaires situés d'une part sur ledit accessoire 12 et d'autre part sur ledit élément de préhension 112, lesdits moyens d'attache complémentaires étant conçus pour attacher de manière amovible ledit accessoire 12 audit élément de préhension 112.

**[0058]** Un tel mode de réalisation est par exemple illustré par les figures 14 à 17 qui illustrent différentes formes d'accessoires d'identification de boisson 12 qui peuvent être attachées à différents endroits de l'élément de préhension 112, en l'occurrence une anse. Plus précisément, la figure 14 illustre un accessoire 12 positionné dans un espace évidé 14 réalisé intégralement dans l'épaisseur dudit élément de préhension 112, si bien que seule une fente sensiblement rectangulaire permet de glisser l'accessoire 12 à l'intérieur de l'élément de préhension 112. De cette sorte, seule une tranche dudit accessoire 12 sera accessible (et visible si ledit élément de préhension n'est pas transparent) de l'utilisateur, la majeure partie dudit accessoire 12 étant située à l'intérieur dudit élément de préhension 112. La figure 15 illustre au contraire un accessoire 12 positionné dans un espace évidé 14 réalisé à la surface dudit élément de préhension 112 (par exemple un lamage), si bien qu'une face entière dudit accessoire 12 est visible et accessible par l'utilisateur. La figure 16 quant à elle illustre différents emplacements dudit élément de préhension 112 auxquels peut être attaché l'accessoire de différenciation de boisson 12 :

- en surface de l'élément de préhension 112, si bien qu'au moins une face entière de l'accessoire 12 est accessible (et visible si ledit élément de préhension n'est pas transparent),

- dans l'épaisseur et partiellement à l'intérieur dudit élément de préhension 112, si bien qu'environ deux moitiés de faces opposées de l'accessoire 12 sont accessibles (et visibles si ledit élément de préhension n'est pas transparent) par l'utilisateur,
- ou encore dans un angle dudit élément de préhension 112, si bien qu'une majorité de l'accessoire 12 est accessible (et visible si ledit élément de préhension n'est pas transparent) de l'utilisateur.

**[0059]** Selon l'invention, lesdits accessoires d'identification de boisson 12 sont compris dans un kit comprenant une pluralité de doses unitaires de préparation 2 destinées à la préparation de différentes déclinaisons de boisson. Préférentiellement, ladite dose unitaire de préparation 2 comprend n'importe quel élément, dispositif ou moyen, préférentiellement à usage unique, qui permet à un utilisateur de préparer facilement, rapidement et proprement une boisson, préférentiellement une boisson chaude, destinée à un consommateur. De manière illustrative et non exhaustive, ladite dose unitaire de préparation 2 comprend par exemple :

- une capsule, préférentiellement en aluminium ou en matière plastique, telle qu'illustrée à la figure 12, comprenant une poudre (par exemple du café) destinée à interagir, après que la capsule ait été percée, avec de l'eau chaude (comme par exemple les capsules à café proposées sous la marque déposée Nespresso®),
- une dosette en papier comprenant une poudre (par exemple du café) destinée à interagir avec de l'eau chaude, ladite dosette étant perméable à l'eau (comme par exemple les dosettes à café proposées sous la marque déposée Senseo®),
- un sachet, une membrane, une gélule ou autres enveloppes qui peuvent comprendre chacune un élément (par exemple des feuilles de thé, du cacao, etc.) destiné à interagir avec un liquide (de l'eau, du lait, etc.), de préférence chaud, de manière à réaliser une boisson,
- etc.

**[0060]** Dans les exemples précédents, lesdites différentes doses unitaires 2 permettent aisément d'obtenir une pluralité de déclinaisons de boissons visuellement identiques, notamment dans le cas où il s'agit de café.

**[0061]** Préférentiellement, chacune desdites doses unitaires de préparation 2 comprend un élément visuel de différenciation permettant à l'utilisateur de distinguer les doses unitaires de préparation 2 entre elles. Avantageusement, ledit élément de différenciation visuel comprend une couleur particulière.

**[0062]** En d'autres termes, et de manière illustrative,

comme c'est par exemple le cas des capsules ou dosettes de café, les fabricants proposent une pluralité de capsules (ou de dosettes différentes), généralement reconnaissables par des couleurs différentes, qui contiennent des essences de café différentes, plus ou moins concentrées de manière à permettre à l'utilisateur de préparer autant de déclinaisons de boissons différentes que de capsules différentes, notamment afin de varier les goûts et les intensités desdites boissons. Par exemple, et comme cela est par exemple proposé par les capsules de la marque déposée Nespresso®, chaque capsule correspondant à un goût de café, une déclinaison de café, un type de café, et / ou une intensité de goût différente est identifiée par une couleur spécifique, aisément reconnaissable et assimilable par les utilisateurs.

**[0063]** Selon ce mode préférentiel, ledit moyen de différenciation visuel de chacun des accessoires d'identification de boisson 12 est alors identique audit élément visuel de différenciation des doses unitaires de préparation 2.

**[0064]** Préférentiellement, ledit élément de différenciation visuel des doses unitaires de préparation 2 et ledit moyen de différenciation visuel des accessoires 12 comprennent une même couleur particulière. En d'autres termes, et de manière particulièrement avantageuse, à chaque dose unitaire de préparation 2, c'est-à-dire à chaque déclinaison de boisson, correspond au moins un accessoire d'identification de boisson 12 dont la couleur est sensiblement identique à la couleur de ladite dose unitaire de préparation 2. Ainsi, lesdits accessoires d'identification de boisson 12 sont donc associés avec lesdites doses unitaires de préparation de boisson 2, de manière à former préférentiellement une pluralité de paires composées chacune d'une dose 2 et d'un accessoire 12 associé, chacun des éléments de la paire étant d'une couleur sensiblement identique. Alternativement, lesdits accessoires d'identification de boisson 12 sont associés avec lesdites doses unitaires de préparation de boisson 2, de manière à former une pluralité de groupes composés chacun d'une pluralité de doses 2 identiques et d'une pluralité d'accessoires 12 associés, chacun des éléments dudit groupe étant d'une couleur sensiblement identique.

**[0065]** Avantageusement, chacun desdits accessoires d'identification de boisson 12 est apposé de manière amovible sur chacune desdites doses unitaires de préparation 2. En d'autres termes, chacune desdites doses unitaires de préparation 2 comprend un accessoire d'identification de boisson 12 amovible, c'est-à-dire conçu pour pouvoir être détaché de ladite dose unitaire de préparation 2, préférentiellement au moment de ou avant la préparation de ladite boisson. Plus précisément, ledit accessoire 12 peut préférentiellement être attaché, par exemple au moyen d'un adhésif ou d'une colle à faible adhérence, sur ladite dose unitaire de préparation 2, de manière à ce qu'il puisse être facilement récupéré par l'utilisateur lorsque ce dernier prépare la boisson. Préférentiellement, et comme l'illustre par exemple la figure

12, ledit accessoire d'identification de boisson 12 est alors destiné, après avoir été détaché de ladite dose unitaire de préparation 2, à être positionné sur ledit récipient 11, et avantageusement sur ou dans ledit élément de préhension 112.

**[0066]** Ce mode de réalisation préférentiel non revendiqué concerne ainsi un service à boisson 1 comprenant :

- au moins un récipient 11, tel qu'une tasse ou un gobelet, destiné à contenir ladite boisson et manipulable par un utilisateur pour permettre à ce dernier de consommer ladite boisson,
- au moins une dose unitaire de préparation de boisson 2, pour permettre la préparation de ladite boisson,
- au moins un accessoire d'identification de boisson 12 attaché de manière amovible à ladite dose 2, ledit accessoire 12 comprenant un moyen d'identification permettant à l'utilisateur d'identifier que ledit accessoire 12 provient de ladite dose 2, chacun desdits accessoires étant en outre conçu pour être attaché de manière amovible audit récipient 11 pour qu'à la vue de l'accessoire 12 attaché audit récipient 11 l'utilisateur puisse identifier la dose 2 utilisée pour la préparation de ladite boisson et ainsi la boisson contenue dans ledit récipient 11.

**[0067]** Préférentiellement, le mode de réalisation précèdent concerne un service à boisson 1 comprenant :

- au moins un récipient 11, tel qu'une tasse ou un gobelet, destiné à contenir ladite boisson et manipulable par un utilisateur pour permettre à ce dernier de consommer ladite boisson,
- une pluralité de doses unitaires de préparation de boisson 2, chacune d'entre elles permettant la préparation d'une boisson différente,
- une pluralité d'accessoires d'identification de boisson 12, chacun desdits accessoire 12 étant attaché de manière amovible à l'une desdites doses 2, chacun des accessoires 12 comprenant un moyen d'identification permettant à l'utilisateur d'identifier la dose 2 à laquelle est attaché ledit accessoire 12, chacun desdits accessoires 12 étant en outre conçu pour être attaché de manière amovible audit récipient 11 pour qu'à la vue d'un accessoire 12 attaché audit récipient 11 l'utilisateur puisse identifier la dose 2 utilisée pour la préparation de ladite boisson.

**[0068]** Un tel mode de réalisation est par exemple illustré par les figures 10 à 12 qui montrent notamment différentes formes d'accessoires 12 attachés de manière amovible sur le récipient 11, indifféremment sur le corps principal de ce dernier ou sur l'élément de préhension

112 dudit récipient 11, ledit accessoire étant issu d'une dose unitaire de préparation 2 (cf. figure 12). Avantageusement, ledit corps principal dudit récipient ou ledit élément de préhension 112 comprend un espace évidé complémentaire 14 (tel que décrit précédemment) destiné à recevoir ledit accessoire 12. Préférentiellement, ladite dose unitaire 2 comprend n'importe quel élément, dispositif ou moyen, préférentiellement à usage unique, qui permet à un utilisateur de préparer facilement, rapidement et proprement une boisson, préférentiellement une boisson chaude, destinée à un consommateur. De manière illustrative et non exhaustive, ladite dose unitaire de préparation 2 comprend par exemple :

- une capsule, préférentiellement en aluminium ou en matière plastique, telle qu'illustrée à la figure 12, comprenant une poudre (par exemple du café) destinée à interagir, après que la capsule ait été percée, avec de l'eau chaude (comme par exemple les capsules à café proposées sous la marque déposée Nespresso®),
- une dosette en papier comprenant une poudre (par exemple du café) destinée à interagir avec de l'eau chaude, ladite dosette étant perméable à l'eau (comme par exemple les dosettes à café proposées sous la marque déposée Senseo®),
- un sachet, une membrane, une gélule ou autres enveloppes qui peuvent comprendre chacune un élément (par exemple des feuilles de thé, du cacao, etc.) destiné à interagir avec un liquide (de l'eau, du lait, etc.), de préférence chaud, de manière à réaliser une boisson,
- etc.

**[0069]** Avantageusement, ledit accessoire d'identification de boisson 12 comprend une étiquette de couleur (par exemple sous la forme d'une pastille, tel qu'on peut le voir sur la figure 12) qui est attachée, par exemple au moyen d'un adhésif repositionnable, sur la dose 2, en l'occurrence une capsule en aluminium. Il est alors aisé pour la personne qui va préparer la boisson à partir de ladite capsule, de détacher ladite gommelette (c'est-à-dire l'accessoire 12) de ladite capsule (c'est-à-dire de ladite dose 2) pour l'attacher, par exemple à l'aide de son adhésif repositionnable, audit récipient 11, par exemple sur son corps principal ou sur son élément de préhension 112, de manière à pouvoir identifier la capsule à partir de laquelle la boisson a été préparée. Préférentiellement, ledit accessoire 12 est de la même couleur que ladite dose unitaire de préparation 2 à laquelle il est attaché. De préférence, ledit accessoire 12 est sensiblement souple et comprend par exemple un matériau tel que du papier, du tissu, du caoutchouc ou un matériau plastique. Avantageusement l'encombrement dudit accessoire 12 est inférieur à celui d'une dose unitaire de préparation de boisson 2 et est par exemple de l'ordre de 1 ou 2 cm de diamètre pour une épaisseur de quelques millimètres.

**[0070]** Selon l'invention, ladite conformation des ac-

cessoires 12 leur permet d'assurer une fonction supplémentaire d'usage utile à la consommation de ladite boisson, et ce en plus de leur fonction d'identification décrite précédemment. En d'autres termes, lesdits accessoires d'identification de boisson 12 permettent d'une part d'assurer une fonction d'identification de boisson, tel que cela a été décrit précédemment, et d'autre part une autre fonction d'usage, cette dernière étant utile, pour l'utilisateur, à la consommation de la boisson, comme cela sera détaillée par la suite.

**[0071]** De plus, chacun desdits accessoires 12 peut assurer par lui-même ladite fonction supplémentaire d'usage. En d'autres termes, l'utilisateur peut se saisir, à n'importe quel moment d'un desdits accessoires d'identification 12 pour réaliser ladite fonction supplémentaire d'usage.

**[0072]** Préférentiellement, ladite fonction supplémentaire d'usage est une fonction de repose-cuillère, ledit accessoire d'identification de boisson 12 étant alors conçu pour être disposé entre une cuillère 3 et une surface de service, comme par exemple une table, un plateau, un bar, etc., de manière à ce que seule l'extrémité libre 311 du manche 31 de ladite cuillère 3 soit en contact avec ladite surface de service. Ainsi, la partie mouillée de la cuillère 3, c'est-à-dire la partie bombée 32 ayant servie par exemple à remuer le café contenu dans le récipient 11 n'est pas en contact avec la surface de service (par exemple la table), ce qui permet de préserver la propreté de cette dernière, notamment vis-à-vis des tâches de boisson (notamment du thé, du café). Un mode de réalisation de l'invention mettant en oeuvre un accessoire d'identification de boisson 12 assurant également la fonction supplémentaire d'usage de repose-cuillère est par exemple illustré par la figure 1. Avantageusement, et comme cela a été décrit précédemment, lesdits accessoires 12 présentent une forme de bâton de section carrée ou rectangulaire, formant ainsi des parallépipèdes rectangles. Avantageusement, les dimensions de ces bâtons, et particulièrement la section de ces derniers, sont telles qu'elles permettent, en positionnant un accessoire 12 sous le manche de la cuillère 3, tel qu'illustré par la figure 1, d'éviter tout contact entre la partie bombée 32 (et certainement sale) de la cuillère 3 avec la surface de service.

**[0073]** Avantageusement la section des accessoires 12 en forme de bâton représentés par la figure 1 ou 2 est comprise entre 5 mm et 20 mm tandis que la longueur desdits accessoires est préférentiellement comprise entre 20 mm et 50 mm. Préférentiellement l'accessoire d'identification de boisson 12 est alors réalisé au moins partiellement dans une matière rigide et résistante à la chaleur comme par exemple la céramique, le verre minéral, un thermoplastique, etc.

**[0074]** Ainsi grâce à cette fonctionnalité additionnelle remarquable, ledit accessoire 12 permet, outre sa fonction première d'identification de boisson, de permettre aux utilisateurs de préserver la propreté de la surface de service, comme par exemple d'une table (cette fonction-

nalité étant alors d'autant plus intéressante si la table est revêtue d'une nappe), en interposant, entre ladite surface de service (par exemple la table) et la cuillère 3 ledit accessoire 12, par exemple tel qu'illustré à la figure 1.

**[0075]** Préférentiellement, ledit accessoire d'identification de boisson 12 dont la conformation particulière lui permet d'assurer la fonction supplémentaire de repose-cuillère est suffisamment robuste pour pouvoir être réutilisé de nombreuses fois, par exemple après avoir été lavé par l'utilisateur.

**[0076]** Préférentiellement, ladite fonction supplémentaire d'usage est une fonctionnalité d'isolation thermique, ledit accessoire d'identification de boisson 12 étant alors conçu pour être disposé entre ledit récipient 11 et la main de l'utilisateur de manière à isoler thermiquement cette dernière du récipient 11. En d'autres termes, ledit accessoire 12 permet d'éviter à l'utilisateur de se brûler les doigts et / ou la main en saisissant ledit récipient 11, ledit accessoire 12 étant interposé entre sa main et ledit récipient 11. Avantageusement, ledit accessoire d'identification de boisson 12 comprend un matériau isolant thermique, comme par exemple un thermoplastique, du caoutchouc, etc. Un mode de réalisation de l'invention mettant en oeuvre un accessoire d'identification de boisson 12 assurant également la fonction supplémentaire d'usage d'isolant thermique est par exemple illustré par la figure 6 ou 7. Préférentiellement, et comme cela a été décrit précédemment, ledit accessoire 12 comprend deux parties sensiblement opposées, par exemple de manière à former un accessoire 12 en forme de U tel que celui visible sur la figure 6 ou 7, lesdites parties étant conçues pour se placer de part et d'autre dudit récipient 11, de manière à offrir à l'utilisateur au moins deux points de contact entre sa main (ou ses doigts) et ledit accessoire 12. Avantageusement, les dimensions dudit accessoire 12 sont de l'ordre du centimètre ou de quelques centimètres de manière à offrir un contact ergonomique avec les doigts de l'utilisateur. De préférence l'épaisseur dudit matériau isolant thermique qui constitue partiellement ou intégralement ledit accessoire 12 est telle qu'elle garantit un bon compromis entre encombrement et isolation thermique et est par exemple de l'ordre de quelques millimètres.

**[0077]** Dans le cas préférentiel où ledit récipient 11 comprend un élément de préhension 112 tel que décrit précédemment, ledit accessoire d'identification de boisson 12 est avantageusement conçu pour être monté sur ledit élément de préhension 112. Avantageusement, lesdites parties sensiblement opposées dudit accessoire 12 sont alors conçues pour se placer de part et d'autre dudit élément de préhension 112, comme l'illustre la figure 6 ou 7.

**[0078]** Ainsi grâce à cette fonctionnalité additionnelle remarquable, l'accessoire 12 permet, outre sa fonction première d'identification de boisson, de permettre aux utilisateurs de saisir le récipient 11 avec un maximum de confort et de sécurité, leur évitant ainsi tout risque de brûlure vis-à-vis de la chaleur du récipient 11, elle-même

étant due à la chaleur de la boisson qu'il contient.

**[0079]** Préférentiellement, ledit accessoire d'identification de boisson 12 dont la conformation particulière lui permet d'assurer la fonction supplémentaire d'isolation thermique est suffisamment robuste pour pouvoir être réutilisé de nombreuses fois.

**[0080]** Préférentiellement, ladite fonction supplémentaire d'usage est une fonctionnalité d'agitation, ledit accessoire d'identification de boisson 12 étant alors conçu pour agiter ladite boisson à l'intérieur dudit récipient 11, ledit accessoire d'identification de boisson 12 étant de forme sensiblement allongée. En d'autres termes, la forme dudit accessoire 12 permet alors à l'utilisateur de l'utiliser comme une « *touillette* », élément bien connu en tant que tel et qui est généralement distribué aux utilisateurs dans les distributeurs automatiques de café. Selon ce cas préférentiel, ladite zone évidée comprend la cavité 111 du récipient 11 destinée à contenir ladite boisson, ledit accessoire 12 pouvant alors aisément être introduit à l'intérieur de ladite cavité 111, puis être agité (et / ou remué) à l'intérieur de cette dernière de manière à agiter et / ou remuer la boisson qui s'y trouve préférentiellement afin de mélanger cette dernière avec un autre produit, comme par exemple du sucre. Un mode de réalisation de l'invention mettant en oeuvre un accessoire d'identification de boisson 12 assurant également la fonction supplémentaire d'agitation et / ou de mélange est par exemple illustré par la figure 3. De préférence, et comme cela a été décrit précédemment, ledit accessoire 12 présente alors une forme de manche ou de tige, avantageusement de section ronde et éventuellement de section variable. De préférence le diamètre ou la section dudit accessoire est inférieur à 1 cm tandis que sa longueur est comprise entre 5 cm et 15 cm. Avantageusement ledit accessoire 12 est réalisé dans un matériau résistant à la chaleur et à l'eau tel par exemple qu'un thermoplastique ou une céramique.

**[0081]** De manière complémentaire, et comme cela est notamment illustré sur la figure 3, ladite zone évidée peut, outre ladite cavité 111, comprendre un espace évidé complémentaire 14 de la forme dudit accessoire 12, par exemple intégré dans ledit élément de préhension 112, de manière à pouvoir avantageusement accueillir et immobiliser ledit accessoire 12 lorsque ce dernier n'est pas utilisé pour sa fonction de mélange, tel que cela a été précédemment décrit. Indifféremment, ledit espace évidé complémentaire 14 peut par exemple être réalisé à l'intérieur, c'est-à-dire dans l'épaisseur, dudit élément de préhension 112 (par exemple au moyen d'un trou), comme on peut le voir par exemple à la figure 5, ou au contraire en surface de l'élément de préhension 112 (par exemple au moyen d'un lamage) comme on peut le voir sur la figure 4. L'utilisation d'un lamage en surface permet alors avantageusement d'introduire ou d'extraire l'accessoire 12 de l'espace évidé 14 à partir d'un simple mouvement de « *clipsage* », comme l'illustre la flèche présente sur la figure 4.

**[0082]** Avantageusement, ledit accessoire 12 présen-

te une forme sensiblement allongée, comparable à une tige ou un manche de manière à permettre à l'utilisateur à remuer, agiter et / ou mélanger la boisson contenue dans ledit récipient 11 sur toute sa hauteur, et ce afin d'optimiser le mélange, notamment dans le cas d'un mélange entre du café et du sucre.

**[0083]** Ainsi grâce à cette fonctionnalité additionnelle remarquable, ledit accessoire d'identification de boisson 12 permet, outre sa fonction première d'identification de boisson, de permettre aux utilisateurs de mélanger et / ou remuer ladite boisson se trouvant à l'intérieur dudit récipient 11.

**[0084]** Indifféremment, l'accessoire d'identification de boisson 12 dont la conformation particulière lui permet d'assurer la fonction supplémentaire d'agitation peut être à usage unique, c'est-à-dire qu'il est jeté après avoir été utilisé, ou réutilisable, après avoir par exemple été lavé par l'utilisateur.

**[0085]** Préférentiellement, ladite fonction supplémentaire d'usage est une fonctionnalité d'emballage, ledit accessoire d'identification de boisson 12 étant alors conçu pour emballer et / ou contenir un produit destiné à accompagner ladite boisson. En d'autres termes, la forme et les dimensions dudit accessoire 12 sont telles qu'elles lui permettent d'emballer et / ou de contenir un produit comestible destiné à être consommé par l'utilisateur sensiblement en même temps que ce dernier consomme ladite boisson contenue dans le récipient 11. Un mode de réalisation de l'invention mettant en oeuvre un accessoire d'identification de boisson 12 assurant également la fonction supplémentaire d'emballage et / ou de contenance est par exemple illustré par les figures 8 et 9. De préférence, ledit accessoire 12 est sensiblement rigide, ou du moins n'est pas flasque, de manière à pouvoir être aisément manipuler par l'utilisateur. Indifféremment cette rigidité peut être une qualité intrinsèque de l'accessoire 12 ou au contraire conférée par le produit qu'il contient (par exemple un sachet ou distributeur de sucre ou un morceau de chocolat). Avantageusement, ledit accessoire 12 définit un corps creux sensiblement rigide conçu pour contenir un produit sous forme de poudre tel que du sucre, du cacao, etc. De préférence, la forme dudit accessoire 12 est proche d'un parallépipède rectangle, tel qu'on peut le voir sur les figures 8 et 9, ce dernier étant creux de manière à contenir ledit produit. Avantageusement la section desdits accessoires 12 est comprise entre 5 mm et 20 mm tandis que la longueur desdits accessoires est préférentiellement comprise entre 20 mm et 50 mm, étant entendu que ces dimensions peuvent être adaptées (agrandies ou rétrécies) de manière à ajuster la contenance desdits accessoires 12, c'est-à-dire de manière à ajuster la quantité de produit qu'ils contiennent.

**[0086]** Préférentiellement, ledit produit contenu dans l'accessoire 12 est destiné à être versé et mélangé dans la boisson contenue dans le récipient 11, comme c'est par exemple le cas du sucre ou de l'édulcorant destiné à être versé dans le café. En d'autres termes, ledit ac-

cessoire 12 peut jouer ici le rôle de sachet ou de dosette à sucre ou édulcorant.

**[0087]** Alternativement, ledit produit en question est destiné à être consommé en tant que tel très peu de temps avant ou après la consommation de ladite boisson, dans la mesure où ses saveurs s'accordent particulièrement avec les saveurs de la boisson en question, comme c'est par exemple le cas du chocolat avec le café. En d'autres termes, ledit accessoire 12 peut jouer ici le rôle d'emballage d'un morceau de chocolat.

**[0088]** Ainsi grâce à cette fonctionnalité additionnelle remarquable, ledit accessoire d'identification de boisson 12 permet, outre sa fonction première de différenciation des boissons, de contenir et / ou d'emballer, un produit qui accompagne souvent la boisson en question garantissant ainsi audit produit une excellente protection (et ainsi une très bonne conservation) et offrant alors aux utilisateurs, outre une impression flatteuse (luxe), de nombreuses garanties d'hygiène alimentaire.

**[0089]** Indifféremment, ledit accessoire d'identification de boisson 12 dont la conformation particulière lui permet d'assurer la fonction supplémentaire d'usage de contenance peut être à usage unique, c'est-à-dire que l'accessoire 12 est jetable une fois qu'il a été ouvert pour récupérer le produit qu'il contenait, comme ce serait préférentiellement le cas pour du chocolat et éventuellement pour du sucre, ou réutilisable, c'est-à-dire qu'il peut être re-rempli avec le produit en question, lorsque ce dernier a été utilisé, comme ce serait préférentiellement le cas pour du sucre. Ainsi, ledit accessoire 12 peut par exemple comprendre un tube refermable, par exemple en plastique, qui comprend avantageusement un corps principal creux 121 et un capuchon amovible 122, comme l'illustre par exemple la figure 9. Selon ce mode de réalisation particulier, il est donc possible pour l'utilisateur de disposer à l'intérieur dudit corps principal creux 121 un produit tel que du sucre (ou édulcorant) en poudre, de refermer le corps principal creux 121 à l'aide du capuchon 122, d'utiliser l'accessoire 12 ainsi formé pour différencier sa boisson par exemple en positionnant avantageusement ce dernier dans l'élément de préhension 112, tel qu'illustré à la figure 8, et de proposer le service à boisson 1 ainsi constitué à ses convives. Ces derniers pourront alors ôter ledit capuchon 112 pour verser le contenu de l'accessoire 12 dans le récipient 11 et ainsi sucrer leur boisson (par exemple du café) selon leur convenance. A la fin du service, il sera alors avantageusement possible de recharger ledit accessoire 12.

**[0090]** En outre, il est parfaitement envisageable, sans sortir du cadre de l'invention, de proposer un accessoire d'identification de boisson 12 dont la conformation permet d'assurer, en plus de ladite fonction d'identification, plusieurs fonctions additionnelles d'usages, telles que celle décrites précédemment.

**[0091]** Ainsi, de manière illustrative, il est parfaitement envisageable qu'un accessoire d'identification de boisson 12 puisse combiner les fonctions additionnelles d'usages d'agitation et de contenance, par exemple en

présentant une forme allongée similaire à une tige, cette dernière étant creuse de manière à pouvoir contenir un produit destiné à accompagner ladite boisson, tel que du sucre en poudre par exemple. Il est également par exemple envisageable qu'un accessoire d'identification de boisson 12 puisse combiner les fonctions additionnelles de repose-cuillère et de contenance, par exemple en présentant une forme creuse de manière à pouvoir contenir un produit destiné à accompagner ladite boisson, tel que du sucre par exemple, ledit accessoire 12 étant par ailleurs suffisamment robuste et de taille conséquente pour pouvoir être placé sous une cuillère 3, tel qu'expliqué précédemment. Préférentiellement, ledit accessoire 12 sera alors réutilisable de nombreuses fois, par exemple pour permettre à l'utilisateur de le recharger, c'est-à-dire de le remplir à plusieurs reprises, par exemple avec du sucre en poudre.

**[0092]** Préférentiellement, ledit espace évidé complémentaire 14 et ledit accessoire d'identification de boisson 12 comprennent chacun un premier et un deuxième moyen d'attache complémentaires, de manière à permettre une attache temporaire dudit accessoire 12 avec ledit espace 14. En d'autres termes, ledit accessoire 12 est donc démontable, c'est-à-dire qu'un utilisateur peut, monter et / ou démonter ledit accessoire 12 dudit récipient 11 à sa guise.

**[0093]** Avantageusement, lesdits premier et deuxième moyen d'attache complémentaires interagissent entre eux pour solidariser ledit accessoire 12 audit espace 14. En d'autres termes, une interaction (par exemple mécanique) provoquant avantageusement un contact physique entre ledit accessoire 12 et ledit espace 14 est mise en oeuvre de manière à réaliser un assemblage temporaire entre ces derniers éléments.

**[0094]** Préférentiellement, ladite interaction comprend une interaction mécanique qui met en oeuvre une déformation élastique de l'un et / ou l'autre desdits premier et deuxième moyen d'attache complémentaires, de façon que cette déformation élastique génère en retour une force de réaction contribuant à la fixation dudit accessoire 12 dans ledit espace 14. Avantageusement, ladite déformation élastique pourra mettre en oeuvre des dispositifs connus en tant que tels comme par exemple des clips ou des anneaux élastiques qui permettent de renforcer l'efficacité et la facilité de manipulation de ladite interaction mécanique. Par exemple, comme cela est visible sur la figure 7 l'accessoire 12 en forme de U comprend avantageusement un ou plusieurs clips (et / ou petites dents) qui, permettent d'améliorer l'attache dudit accessoire 12 sur le récipient 11, en l'occurrence sur l'élément de préhension 112. Selon un mode de réalisation préférentiel, le récipient 11 et avantageusement l'élément de préhension 112, comprend également un ou plusieurs clips (et / ou petites dents) complémentaires de manière à venir coopérer avec les clips (ou petites dents) dudit accessoire 12, comme l'illustre la figure 7. Alternativement, lesdits premier et deuxième moyens d'attache complémentaires peuvent respectivement être constitués partielle-

ment, ou intégralement par ledit accessoire 12 et ledit espace 14 eux-mêmes.

**[0095]** Préférentiellement, de manière alternative ou complémentaire, ladite interaction comprend une interaction magnétique qui met en oeuvre une force magnétique entre ledit espace 14 et ledit accessoire 12, l'un et / ou l'autre desdits premier et deuxième moyen d'attache complémentaires comprenant un aimant. Ainsi, dans le cas où l'accessoire d'identification de boisson 12 est réalisé en un matériau magnétique, comme par exemple un acier, seul ledit espace 14 comprendra avantageusement un aimant. Inversement, dans le cas où le récipient 11 est réalisé en un matériau magnétique, par exemple en acier inoxydable, seul ledit accessoire 12 comprendra un aimant, étant entendu qu'un aimant peut éventuellement constituer ledit accessoire 12 en tant que tel. Enfin, dans le cas où ni l'accessoire 12 ni l'espace 14 ne comprend de matériau magnétique, ces derniers seront avantageusement tous les deux équipés d'un aimant, étant entendu que chacun des aimants sera avantageusement orienté de manière à ce que les pôles des aimants s'attirent (par exemple le pôle nord d'un premier aimant orienté face au pôle sud d'un deuxième aimant) et ce afin de réaliser, au moins partiellement ladite interaction mécanique (sous l'effet d'une force magnétique) entre l'accessoire 12 et l'espace 14.

**[0096]** Préférentiellement, ledit service 1 comprend un boîtier d'accessoires 13 conçu pour contenir ladite pluralité d'accessoires d'identification de boisson 12. En d'autres termes, ledit boîtier 13 permet à l'utilisateur de ranger lesdits accessoires 12 à l'intérieur dudit boîtier 13.

**[0097]** Préférentiellement, ledit boîtier 13 comprend un socle 131 destiné à accueillir les différents accessoires d'identification de boisson 12 comme on peut le voir sur les figures 1 à 3. Avantageusement ledit socle 131 est réalisé dans un matériau solide et transparent (ou alternativement opaque ou translucide), par exemple de manière à permettre à un utilisateur de distinguer les couleurs desdits accessoires d'identification de boisson 12 se trouvant à l'intérieur dudit socle 131.

**[0098]** Selon un mode de réalisation particulier, ledit socle 131 est de forme sensiblement rectangulaire, définissant un volume intérieur parallélépipédique évidé, et particulièrement adapté à recevoir des accessoires 12 de forme sensiblement parallélépipédique tels que les repose-cuillère définis précédemment.

**[0099]** Préférentiellement, ledit volume intérieur évidé comprend une pluralité de compartiments destinés à accueillir chacun un accessoire d'identification de boisson 12 de manière à ce que lesdits accessoires 12 soient correctement rangés et maintenus à leurs places, y compris lors d'un transport dudit boîtier 13, à l'intérieur dudit boîtier 13. Avantageusement, lesdits compartiments présentent chacun une forme sensiblement complémentaire de la forme desdits accessoires 12.

**[0100]** Inversement, ledit volume intérieur peut au contraire ne pas contenir de compartiment, mais être suffisamment volumineux pour permettre un mélange plus

ou moins aléatoire desdits accessoires d'identification de boisson 12 au sein dudit boîtier 13, comme l'illustre par exemple la figure 3. Préférentiellement, ledit volume intérieur forme alors un volume de révolution d'axe sensiblement vertical et de hauteur conséquente (par exemple supérieure à 3 cm), similaire à un pot à crayons, et avantageusement adapté à contenir des accessoires d'identification de boisson 12 en forme de tige ou de « *touillette* » (préférentiellement destinés à assurer une fonction supplémentaire d'usage d'agitation) comme cela a été précédemment décrit et comme cela est illustré par la figure 3. Grâce audit boîtier 13 en forme de pot à crayon, l'utilisateur peut alors facilement et rapidement sélectionner la couleur de « *touillette* » qu'il souhaite, c'est-à-dire la couleur de l'accessoire d'identification de boisson 12, cette dernière correspondant avantageusement à la couleur de la dose unitaire de préparation 2 qu'il vient de ou qu'il s'apprête à utiliser pour préparer ladite boisson, comme cela a été détaillé précédemment. Préférentiellement, ledit boîtier 13 comprend un couvercle 132 destiné à se positionner sur ledit socle 131 de manière à fermer ledit boîtier 13, avantageusement afin de protéger les accessoires 12 se trouvant à l'intérieur dudit boîtier 13, de l'eau, de la poussière ou de n'importe quels autres éléments extérieurs. Avantageusement ledit couvercle 132 et / ou ledit socle 131 comprend des moyens de verrouillage conçu pour assurer un verrouillage, c'est-à-dire une fermeture temporaire, entre ledit socle 131 et ledit couvercle 132, tels que par exemple, des moyens d'accroche mécaniques (crochet, clip, goupille, etc.), des moyens d'accroche magnétiques (aimant, etc.), etc. Avantageusement ledit couvercle 132 comprend une pluralité de compartiments destinés à venir couvrir chacun un accessoire d'identification de boisson 12 de manière à ce que lesdits accessoires 12 soient correctement rangés et maintenus à leurs places, y compris lors d'un transport dudit boîtier 13, à l'intérieur dudit boîtier 13. Avantageusement, lesdits compartiments présentent chacun une forme sensiblement complémentaire de la forme desdits accessoires 12

Préférentiellement ledit couvercle 132 est réalisé dans un matériau transparent de manière à permettre à l'utilisateur de distinguer les accessoires d'identification de boisson 12 qui se trouvent à l'intérieur dudit boîtier 13, et notamment leurs couleurs.

L'invention concerne également en tant que tel un procédé d'identification d'une boisson contenue dans un récipient 11, tel qu'une tasse, un gobelet ou un verre, ledit récipient 11 étant manipulable par un utilisateur pour permettre à ce dernier de consommer ladite boisson et faisant partie d'un service à boisson 1 selon l'invention comprenant optionnellement un élément support 15, tel qu'une soucoupe ou un dessous de verre, destiné à supporter ledit récipient 11, ledit procédé comportant :

- une étape préalable de choix d'une boisson à consommer

- une étape de sélection, parmi une pluralité d'accessoires d'identification de boisson 12 d'un accessoire en particulier en fonction de la boisson choisie, chacun desdits accessoires 12 comprenant un moyen visuel de différenciation permettant à l'utilisateur de distinguer les accessoires 12 entre eux, chacun desdits moyens visuels de différenciation étant associé à une boisson particulière, lesdits accessoires d'identification de boisson 12 étant compris dans un kit comprenant une pluralité de doses unitaires de préparation 2 destinées à la préparation de différentes déclinaisons de boisson,
- une étape d'insertion temporaire à l'intérieur d'une zone évidée dudit récipient 11 et / ou dudit élément support 15, d'au moins une partie dudit accessoire 12 pour qu'à la vue de l'accessoire 12 inséré à l'intérieur de la zone évidée l'utilisateur puisse identifier la nature de la boisson contenue dans le récipient 11,
- une étape d'utilisation dudit accessoire d'identification de boisson 12 pour une fonction supplémentaire d'usage utile à la consommation de ladite boisson, en plus de la fonction d'identification, lesdits accessoires 12 présentant en outre tous une même conformation, chacun desdits accessoires 12 pouvant assurer par lui-même ladite fonction supplémentaire d'usage.

**[0101]** Préférentiellement, ledit procédé comporte en outre une étape de sélection parmi une pluralité de doses unitaire de préparation 2, d'une dose unitaire correspondant à la boisson choisie, chacune desdites doses unitaires de préparation 2 étant destinée à la préparation de différentes déclinaisons de boisson et comprenant un moyen visuel de différenciation permettant à l'utilisateur de distinguer les doses unitaires de préparation 2 entre elles, lesdits accessoires 12 étant de préférence apposés de manière amovible sur chacune desdites doses unitaires de préparation 2.

## Revendications

### 1. Service à boisson (1) comprenant :

- au moins un récipient (11), tel qu'une tasse, un gobelet ou un verre, destiné à contenir ladite boisson et manipulable par un utilisateur pour permettre à ce dernier de consommer ladite boisson,
- optionnellement un élément support (15), tel qu'une soucoupe ou un dessous de verre, destiné à supporter ledit récipient (11),

ledit service (1) comprenant une pluralité d'accessoires d'identification de boisson (12), chacun desdits accessoires (12) comprenant un moyen visuel

de différenciation permettant à l'utilisateur de distinguer les accessoires (12) entre eux, chacun des accessoires (12) étant conçu pour pouvoir être inséré, au moins partiellement et temporairement, à l'intérieur d'une zone évidée dudit récipient (11) et / ou dudit élément support (15), chacun desdits moyens visuels de différenciation étant associé à une boisson particulière pour qu'à la vue de l'accessoire (12) inséré à l'intérieur de la zone évidée l'utilisateur puisse identifier la nature de la boisson contenue dans le récipient (11), lesdits accessoires (12) présentant en outre tous une même conformation qui leur permet d'assurer, en plus de ladite fonction d'identification, une fonction supplémentaire d'usage utile à la consommation de ladite boisson, chacun desdits accessoires (12) pouvant assurer par lui-même ladite fonction supplémentaire d'usage, lesdits accessoires d'identification de boisson (12) étant compris dans un kit comprenant une pluralité de doses unitaires de préparation (2) destinées à la préparation de différentes déclinaisons de boisson.

2. Service à boisson (1) selon la revendication précédente **caractérisé en ce que** ladite zone évidée comprend un espace évidé complémentaire (14) qui présente, au moins partiellement, une forme sensiblement complémentaire de la conformation dudit accessoire d'identification de boisson (12).

3. Service à boisson selon la revendication 2 **caractérisé en ce que** chacun desdits accessoires (12) est conçu pour pouvoir se déplacer à l'intérieur dudit espace évidé complémentaire (14) de manière à pouvoir évoluer entre une position rétractée dans laquelle ledit accessoire (12) est sensiblement inséré à l'intérieur dudit espace évidé complémentaire (14) et une position déployée dans laquelle au moins une portion dudit accessoire (12) fait saillie hors dudit espace évidé complémentaire (14), ladite position déployée permettant à l'utilisateur d'identifier immédiatement la nature de la boisson contenue dans le récipient (11) et associée à l'accessoire qui est déployé.

4. Service à boisson (1) selon l'une des revendications précédentes **caractérisé en ce que** ledit récipient (11) comprend un élément de préhension (112), ladite zone évidée étant ménagée dans ledit élément de préhension (112).

5. Service à boisson (1) selon l'une des revendications précédentes **caractérisé en ce que** ladite fonction supplémentaire d'usage est une fonctionnalité d'isolation thermique, ledit accessoire d'identification de boisson (12) étant alors conçu pour être disposé entre ledit récipient (11) et la main de l'utilisateur de manière à isoler thermiquement cette dernière du récipient (11), ledit accessoire d'identification de

- boisson (12) comprenant un matériau isolant thermique.
6. Service à boisson (1) selon les revendications 4 et 5 **caractérisé en ce que** ledit accessoire d'identification de boisson (12) est conçu pour être monté sur ledit élément de préhension (112).
7. Service à boisson (1) selon l'une des revendications précédentes **caractérisé en ce que** ladite fonction supplémentaire d'usage est une fonctionnalité d'agitation, ledit accessoire d'identification de boisson (12) étant alors conçu pour agiter ladite boisson à l'intérieur dudit récipient (11), ledit accessoire d'identification de boisson (12) étant de forme sensiblement allongée, ladite zone évidée comprenant une cavité (111) du récipient (11) destinée à contenir ladite boisson,
8. Service à boisson (1) selon l'une des revendications précédentes **caractérisé en ce que** ladite fonction supplémentaire d'usage est une fonctionnalité d'emballage, ledit accessoire d'identification de boisson (12) étant alors conçu pour emballer et / ou contenir un produit destiné à accompagner ladite boisson, tel que du sucre ou de l'édulcorant ou du chocolat.
9. Service à boisson (1) selon l'une des revendications précédentes **caractérisé en ce que** chacun des accessoires d'identification de boisson (12) est apposé de manière amovible sur chacune desdites doses unitaires de préparation (2).
10. Service à boisson (1) selon la revendication précédente **caractérisé en ce que** chacune desdites doses unitaires de préparation (2) comprend un élément visuel de différenciation permettant à l'utilisateur de distinguer les doses unitaires de préparation (2) entre elles, ledit moyen de différenciation visuel de chacun des accessoires d'identification de boisson (12) étant identique audit élément visuel de différenciation des éléments unitaires de préparation (2).
11. Service à boisson (1) selon la revendication précédente **caractérisé en ce que** ledit élément de différenciation visuel des doses unitaires de préparation (2) et ledit moyen de différenciation visuel des accessoires (12) comprennent une même couleur particulière.
12. Service à boisson (1) selon la revendication 2 et optionnellement l'une des revendications 3 à 11 **caractérisé en ce que** ledit espace évidé complémentaire (14) et ledit accessoire d'identification de boisson (12) comprennent chacun un premier et un deuxième moyen d'attache complémentaires interagissant entre eux pour solidariser ledit accessoire (12) audit
- espace (14).
13. Service à boisson (1) selon la revendication précédente **caractérisé en ce que** ladite interaction comprend une interaction mécanique qui met en oeuvre une déformation élastique de l'un et / ou l'autre desdits premier et deuxième moyen d'attache complémentaires, de façon que cette déformation élastique génère en retour une force de réaction contribuant à la fixation dudit accessoire (12) dans ledit espace (14).
14. Procédé d'identification d'une boisson contenue dans un récipient (11), tel qu'une tasse, un gobelet ou un verre, ledit récipient (11) étant manipulable par un utilisateur pour permettre à ce dernier de consommer ladite boisson et faisant partie d'un service à boisson (1) selon l'une des revendications précédentes comprenant optionnellement un élément support (15), tel qu'une soucoupe ou un dessous de verre, destiné à supporter ledit récipient (11), le procédé comportant :
- une étape préalable de choix d'une boisson à consommer,
  - une étape de sélection, parmi une pluralité d'accessoires d'identification de boisson (12) d'un accessoire en particulier en fonction de la boisson choisie, chacun desdits accessoires (12) comprenant un moyen visuel de différenciation permettant à l'utilisateur de distinguer les accessoires (12) entre eux, chacun desdits moyens visuels de différenciation étant associé à une boisson particulière, lesdits accessoires d'identification de boisson (12) étant compris dans un kit comprenant une pluralité de doses unitaires de préparation (2) destinées à la préparation de différentes déclinaisons de boisson,
  - une étape d'insertion temporaire à l'intérieur d'une zone évidée dudit récipient (11) et / ou dudit élément support (15), d'au moins une partie dudit accessoire (12) pour qu'à la vue de l'accessoire (12) inséré à l'intérieur de la zone évidée l'utilisateur puisse identifier la nature de la boisson contenue dans le récipient (11),
  - une étape d'utilisation dudit accessoire d'identification de boisson (12) pour une fonction supplémentaire d'usage utile à la consommation de ladite boisson, en plus de la fonction d'identification, lesdits accessoires (12) présentant en outre tous une même conformation, chacun desdits accessoires (12) pouvant assurer par lui-même ladite fonction supplémentaire d'usage.
15. Procédé d'identification d'une boisson selon la revendication précédente **caractérisé en ce qu'il** comporte en outre une étape de sélection parmi une

pluralité de doses unitaire de préparation (2), d'une dose unitaire correspondant à la boisson choisie, chacune desdites doses unitaires de préparation (2) étant destinée à la préparation de différentes déclinaisons de boisson et comprenant un moyen visuel de différenciation permettant à l'utilisateur de distinguer les doses unitaires de préparation (2) entre elles, lesdits accessoires (12) étant de préférence apposés de manière amovible sur chacune desdites doses unitaires de préparation (2).

## Patentansprüche

### 1. Getränkeservice (1) mit:

- mindestens einem Behälter (11) wie einer Tasse, einem Becher oder einem Glas, der dazu bestimmt ist, das besagte Getränk zu enthalten und von einem Benutzer gehandhabt zu werden, um Letzterem zu ermöglichen, das besagte Getränk zu verzehren,
- optional einem Trägerelement (15) wie einer Untertasse oder einem Glasuntersetzer, die oder der dazu bestimmt ist, den Behälter zu tragen,

wobei der besagte Service (1) eine Vielzahl von Zubehörteilen zur Identifizierung des Getränks (12) umfasst, wobei jedes der besagten Zubehörteile (12) ein visuelles Unterscheidungsmittel umfasst, das dem Benutzer ermöglicht, die Zubehörteile (12) unter einander zu unterscheiden, wobei jedes der Zubehörteile (12) ausgebildet ist, um mindestens partiell oder temporär innerhalb eines ausgesparten Bereichs des besagten Behälters (11) und/oder des besagten Trägerelements (15) eingesetzt zu werden, wobei jedes der visuellen Unterscheidungsmittel einem besonderen Getränk zugeordnet ist, damit der Benutzer beim Anblick des innerhalb des ausgesparten Bereichs eingesetzten Zubehörteils (12) die Art des im Behälter (11) enthaltenen Getränks identifizieren kann, wobei die besagten Zubehörteile (12) zudem alle eine gleiche Formgebung aufweisen, die ihnen zusätzlich zur besagten Identifizierungsfunktion eine zusätzliche, für den Verzehr des besagten Getränks hilfreiche Benutzungsfunktion ermöglicht, wobei jeder der besagten Zubehörteile (12) die besagte zusätzliche Benutzungsfunktion allein gewährleisten kann, wobei die besagten Zubehörteile für die Identifizierung des Getränks (12) in einem Set enthalten sind, das eine Vielzahl von Zubereitungseinheitsdosen (2) umfasst, die zur Zubereitung verschiedener Varianten von Getränken bestimmt sind.

### 2. Getränkeservice (1) nach dem vorhergehenden Anspruch, **dadurch gekennzeichnet, dass** der besagte ausgesparte Bereich einen komplementären aus-

gesparten Zwischenraum (14) umfasst, der mindestens teilweise eine im Wesentlichen komplementäre Form der Formgebung des besagten Zubehörteils zur Identifizierung des Getränks (12) aufweist.

### 3. Getränkeservice nach Anspruch 2, **dadurch gekennzeichnet, dass** jedes der Zubehörteile (12) ausgebildet ist, um sich innerhalb des komplementären ausgesparten Zwischenraums (14) verlagern zu können, so dass es sich zwischen einer eingefahrenen Stellung, in der das besagte Zubehörteil (12) im Wesentlichen innerhalb des komplementären ausgesparten Zwischenraums (14) eingesetzt ist, und einer ausgefahrenen Stellung, in der mindestens ein Abschnitt des besagten Zubehörteils (12) aus dem komplementären ausgesparten Zwischenraum (14) hervorsteht, bewegen kann, wobei die besagte ausgefahrene Stellung dem Benutzer ermöglicht, die Art des im Behälter (11) enthaltenen und dem ausgefahrenen Zubehörteil zugehörigen Getränks sofort zu identifizieren.

### 4. Getränkeservice (1) nach einem der vorhergehenden Ansprüche, **dadurch gekennzeichnet, dass** der besagte Behälter (11) ein Greifelement (112) aufweist, wobei der besagte ausgesparte Bereich im Greifelement (112) eingebracht ist.

### 5. Getränkeservice (1) nach einem der vorhergehenden Ansprüche, **dadurch gekennzeichnet, dass** die besagte zusätzliche Benutzungsfunktion eine Wärmeisolationfunktion ist, wobei das besagte Zubehörteil zur Identifizierung des Getränks (12) dann ausgebildet ist, um zwischen dem besagten Behälter (11) und der Hand des Benutzers angeordnet zu werden, um Letztere thermisch vom Behälter (11) zu isolieren, wobei das Zubehörteil zur Identifizierung des Getränks (12) ein wärmeisolierendes Material umfasst.

### 6. Getränkeservice (1) nach den Ansprüchen 4 und 5, **dadurch gekennzeichnet, dass** das besagte Zubehörteil zur Identifizierung des Getränks (12) ausgebildet ist, um am Greifelement (112) angebracht zu werden.

### 7. Getränkeservice (1) nach einem der vorhergehenden Ansprüche, **dadurch gekennzeichnet, dass** die besagte zusätzliche Benutzungsfunktion eine Rührfunktion ist, wobei das besagte Zubehörteil zur Identifizierung des Getränks (12) dann ausgebildet ist, um das Getränk innerhalb des Behälters (11) zu rühren, wobei das besagte Zubehörteil zur Identifizierung des Getränks (12) eine im Wesentlichen längliche Form aufweist, wobei der ausgesparte Bereich eine Vertiefung (111) des Behälters (11) umfasst, die dazu bestimmt ist, das Getränk aufzunehmen.

8. Getränkeservice (1) nach einem der vorhergehenden Ansprüche, **dadurch gekennzeichnet, dass** die besagte zusätzliche Benutzungsfunktion eine Verpackungsfunktion ist, wobei das Zubehöriteil zur Identifizierung des Getränks (12) dann ausgebildet ist, um ein Produkt wie Zucker, Süßstoff oder Schokolade zu verpacken und/oder aufzunehmen, das dazu bestimmt ist, das besagte Getränk zu begleiten.
9. Getränkeservice (1) nach einem der vorhergehenden Ansprüche, **dadurch gekennzeichnet, dass** jedes der besagten Zubehöriteile zur Identifizierung des Getränks (12) an jeder der besagten Zubereitungs-Einheitsdosen (2) abnehmbar angebracht ist.
10. Getränkeservice (1) nach dem vorhergehenden Anspruch, **dadurch gekennzeichnet, dass** jede der besagten Zubereitungs-Einheitsdosen (2) ein visuelles Unterscheidungselement umfasst, das dem Benutzer ermöglicht, die Zubereitungs-Einheitsdosen (2) unter einander zu unterscheiden, wobei das visuelle Unterscheidungsmittel eines jeden der Zubehöriteile zur Identifizierung des Getränks (12) mit dem visuellen Unterscheidungselement der Zubereitungs-Einheitsdosen (2) identisch ist.
11. Getränkeservice (1) nach dem vorhergehenden Anspruch, **dadurch gekennzeichnet, dass** das visuelle Unterscheidungselement der Zubereitungs-Einheitsdosen (2) und das besagte Unterscheidungsmittel der Zubehöriteile (12) dieselbe besondere Farbe aufweisen.
12. Getränkeservice (1) nach Anspruch 2 und optional einem der Ansprüche 3 bis 11 **dadurch gekennzeichnet, dass** der besagte komplementäre ausgesparte Zwischenraum (14) und das besagte Zubehöriteil zur Identifizierung des Getränks (12) jeweils ein erstes und zweites komplementäres Befestigungsmittel aufweisen, die gegenseitig interaktiv wirken, um das besagte Zubehöriteil (12) mit dem besagten Zwischenraum (14) fest zu verbinden.
13. Getränkeservice (1) nach dem vorhergehenden Anspruch, **dadurch gekennzeichnet, dass** die besagte Interaktion eine mechanische Interaktion beinhaltet, die eine elastische Verformung des einen und/oder anderen der besagten ersten bzw. zweiten komplementären Befestigungsmittel umsetzt, so dass diese elastische Verformung eine rückwirkende Reaktionskraft erzeugt, die zur Befestigung des besagten Zubehöriteils (12) im besagten Zwischenraum (14) beiträgt.
14. Verfahren zur Identifizierung eines in einem Behälter (11) wie einer Tasse, einem Becher oder einem Glas enthaltenen Getränkes, wobei der Behälter (11) von einem Benutzer gehandhabt werden kann, um Letzterem zu ermöglichen, das besagte Getränk zu verzehren, und zu einem Getränkeservice (1) nach einem der vorhergehenden Ansprüche gehört, welches optional ein Trägerelement (15) wie eine Untertasse oder einen Glasuntersetzer umfasst, die oder der dazu bestimmt ist, den Behälter (11) zu tragen, wobei das Verfahren folgende Schritte umfasst:
- einen vorhergehenden Schritt zur Wahl eines zu verzehrenden Getränks,
  - einen Schritt zur Auswahl eines Zubehöriteils unter einer Vielzahl von Zubehöriteilen zur Identifizierung des Getränks (12), insbesondere je nach dem ausgewählten Getränk, wobei jedes der Zubehöriteile (12) ein visuelles Differenzierungsmittel umfasst, das dem Benutzer ermöglicht, die Zubehöriteile (12) voneinander zu unterscheiden, wobei jedes der visuellen Differenzierungsmittel einem besonderen Getränk zugeordnet ist, wobei die besagten Zubehöriteile zur Identifizierung des Getränks (12) in einem Set enthalten sind, das eine Vielzahl von Zubereitungs-Einheitsdosen (2) umfasst, die zur Zubereitung verschiedener Varianten von Getränken bestimmt sind,
  - einen Schritt des temporären Einsetzens von mindestens einem Teil des besagten Zubehöriteils (12) innerhalb eines ausgesparten Bereichs des besagten Behälters (11) und/oder des besagten Trägerelements (15), damit der Benutzer beim Anblick des innerhalb des ausgesparten Bereichs eingesetzten Zubehöriteils (12) die Art des im Behälter (11) enthaltenen Getränks identifizieren kann,
  - einen Schritt der Verwendung des besagten Zubehöriteils zur Identifizierung des Getränks (12) für eine zusätzliche, für den Verzehr des besagten Getränks hilfreiche Benutzungsfunktion, zusätzlich zur besagten Identifizierungsfunktion, wobei die besagten Zubehöriteile (12) zudem alle eine gleiche Formgebung aufweisen, wobei jeder der besagten Zubehöriteile (12) die besagte zusätzliche Benutzungsfunktion allein gewährleisten kann.
15. Verfahren zur Identifizierung eines Getränks nach dem vorhergehenden Anspruch, **dadurch gekennzeichnet, dass** es zudem einen Schritt der Auswahl einer dem ausgewählten Getränk entsprechenden Einheitsdosis aus einer Vielzahl von Zubereitungs-Einheitsdosen (2) umfasst, wobei jede der besagten Zubereitungs-Einheitsdosen (2) dazu bestimmt ist, verschiedene Varianten von Getränken zuzubereiten und ein visuelles Mittel zur Unterscheidung umfasst, das dem Benutzer ermöglicht, die Zubereitungs-Einheitsdosen (2) voneinander zu unterscheiden, wobei die Zubehöriteile (12) vorzugsweise in

abnehmbarer Weise auf jeder der besagten Zubereitungs-Einheitsdosen (2) angebracht sind.

## Claims

### 1. Drinks service (1) comprising:

- at least one receptacle (11), such as a cup, a tumbler or a glass, intended to contain said drink and able to be handled by a user to enable the latter to consume said drink,
- optionally a support element (15), such as a saucer or a coaster, intended to support said receptacle (11),
- said service (1) comprising a plurality of drink identification accessories (12), each of said accessories (12) comprising a visual differentiation means enabling the user to distinguish the accessories (12) from each other, each of the accessories (12) being designed to be able to be inserted, at least partially and temporarily, in a hollowed-out region of said receptacle (11) and/or of said support element (15), each of said visual differentiation means being associated with a particular drink so that, on seeing the accessory (12) inserted in the hollowed-out region, the user can identify the nature of the drink contained in the receptacle (11), said accessories (12) further all having the same conformation that enables them to fulfil, in addition to said identification function, a supplementary use function useful to the consumption of said drink, each of said accessories (12) being able by itself to fulfil said supplementary use function, said drink identification accessories (12) being included in a kit comprising a plurality of individual preparation doses (2) intended for the preparation of various types of drink.

### 2. Drinks service (1) according to the preceding claim, **characterised in that** said hollowed-out region comprises a complementary hollowed-out space (14) that has, at least partially, a shape substantially complementary to the conformation of said drink identification accessory (12).

### 3. Drinks service according to claim 2, **characterised in that** each of said accessories (12) is designed to be able to move inside said complementary hollowed-out space (14) so as to be able to move between a retracted position in which said accessory (12) is substantially inserted in said complementary hollowed-out space (14) and a deployed position in which at least one portion of said accessory (12) projects out of said complementary hollowed-out space (14), said deployed position enabling the user to immediately identify the nature of the drink con-

tained in said receptacle (11) and associated with the accessory that is deployed.

### 4. Drinks service (1) according to any of the preceding claims, **characterised in that** said receptacle (11) comprises a gripping element (112), said hollowed-out region being formed in said gripping element (112).

### 5. Drinks service (1) according to any of the preceding claims, **characterised in that** said supplementary use function is a heat-insulation functionality, said drink identification accessory (12) then being designed to be disposed between said receptacle (11) and the hand of the user so as to thermally insulate it from the receptacle (11), said drink identification accessory (12) comprising a heat-insulating material.

### 6. Drinks service (1) according to claims 4 and 5, **characterised in that** said drink identification accessory (12) is designed to be mounted on said gripping element (112).

### 7. Drinks service (1) according to any of the preceding claims, **characterised in that** said supplementary use function is a stirring functionality, said drink identification accessory (12) then being designed to stir said drink in said receptacle (11), said drink identification accessory (12) having a substantially elongate shape, said hollowed-out region comprising a cavity (111) of the receptacle (11) intended to contain said drink.

### 8. Drinks service (1) according to any of the preceding claims, **characterised in that** said supplementary use function is a packaging functionality, said drink identification accessory (12) then being designed to package and/or contain a product intended to accompany said drink, such as sugar or sweetener or chocolate.

### 9. Drinks service (1) according to any of the preceding claims, **characterised in that** each of the drink identification accessories (12) is affixed removably to each of said individual preparation doses (2).

### 10. Drinks service (1) according to the preceding claim, **characterised in that** each of said individual preparation doses (2) comprises a visual differentiation element enabling the user to distinguish the individual preparation doses (2) from each other, said means of visual differentiation of each of the drink identification accessories (12) being identical to said visual element for differentiation of the individual preparation elements (2).

### 11. Drinks service (1) according to the preceding claim,

**characterised in that** said element for visual differentiation of the individual preparation doses (2) and said means of visual differentiation of the accessories (12) comprise the same particular colour.

12. Drinks service (1) according to claim 2 and optionally any of claims 3 to 11, **characterised in that** said complementary hollowed-out space (14) and said drink identification accessory (12) each comprise first and second complementary attachment means interacting with each other in order to secure said accessory (12) to said space (14). 5
13. Drinks service (1) according to the preceding claim, **characterised in that** said interaction comprises a mechanical interaction that uses an elastic deformation of one or other or both of said first and second complementary attachment means, so that this elastic deformation in return generates a reaction force contributing to the fixing of said accessory (12) in said space (14). 10 15 20
14. Method of identifying a drink contained in a receptacle (11), such as a cup, a tumbler or a glass, said receptacle (11) being able to be handled by a user to enable the latter to consume said drink and forming part of a drinks service (1) according to any of the preceding claims, optionally comprising a support element (15), such as a saucer or a coaster, intended to support said receptacle (11), the method comprising: 25 30
- a prior step of choosing a drink to be consumed,
  - a step of selecting an accessory, from a plurality of drink identification accessories (12), in particular according to the drink chosen, each of said accessories (12) comprising a visual differentiation means enabling the user to distinguish the accessories (12) from each other, each of said visual differentiation means being associated with a particular drink, said drink identification accessories (12) being included in a kit comprising a plurality of individual preparation doses (2) intended for preparing various types of drink, 35 40 45
  - a step of the temporary insertion, in said hollowed-out region of said receptacle (11) and/or of said support element (15), of at least part of said accessory (12) so that, on seeing the accessory (12) inserted in the hollowed-out region, the user can identify the nature of the drink contained in the receptacle (11), 50
  - a step of using said drink identification accessory (12) for a supplementary use function useful to the consumption of said drink, in addition to the identification function, said accessories (12) further all having the same conformation, each of said accessories (12) being able by itself 55

to fulfil said supplementary use function.

15. Method for identifying a drink according to the preceding claim, **characterised in that** it further comprises a step of selecting, from a plurality of individual preparation doses (2), an individual dose corresponding to the chosen drink, each of said individual preparation doses (2) being intended for preparing various types of drink and comprising a visual differentiation means enabling the user to distinguish the individual preparation doses (2) from each other, said accessories (12) preferably being affixed removably to each of said individual preparation doses (2).

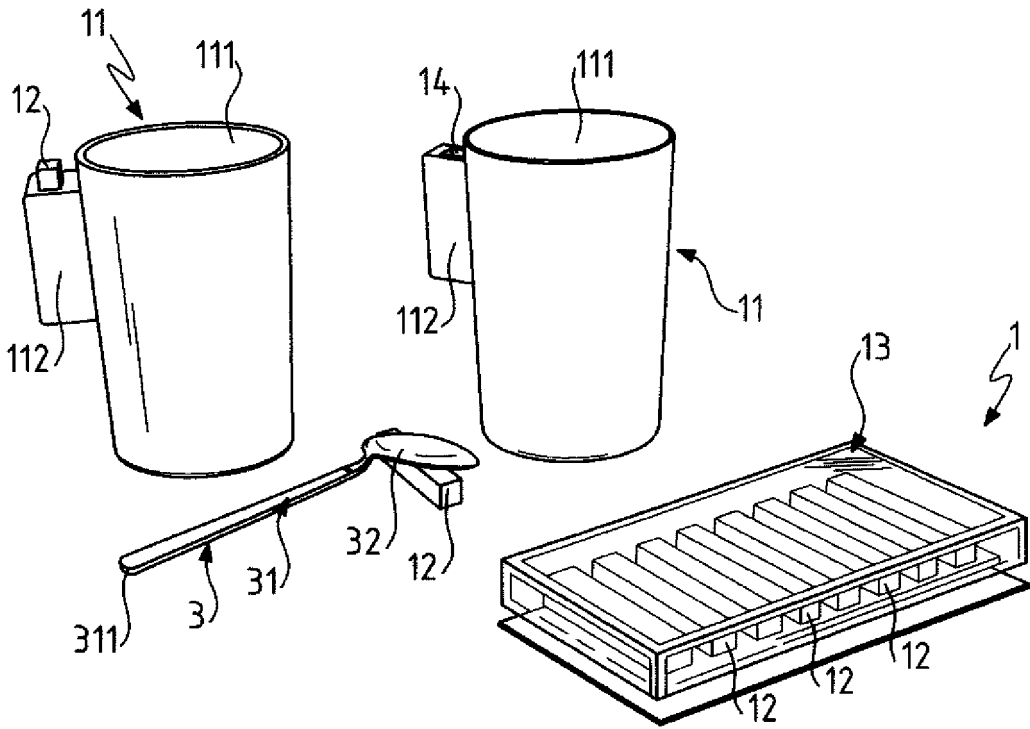


FIG. 1

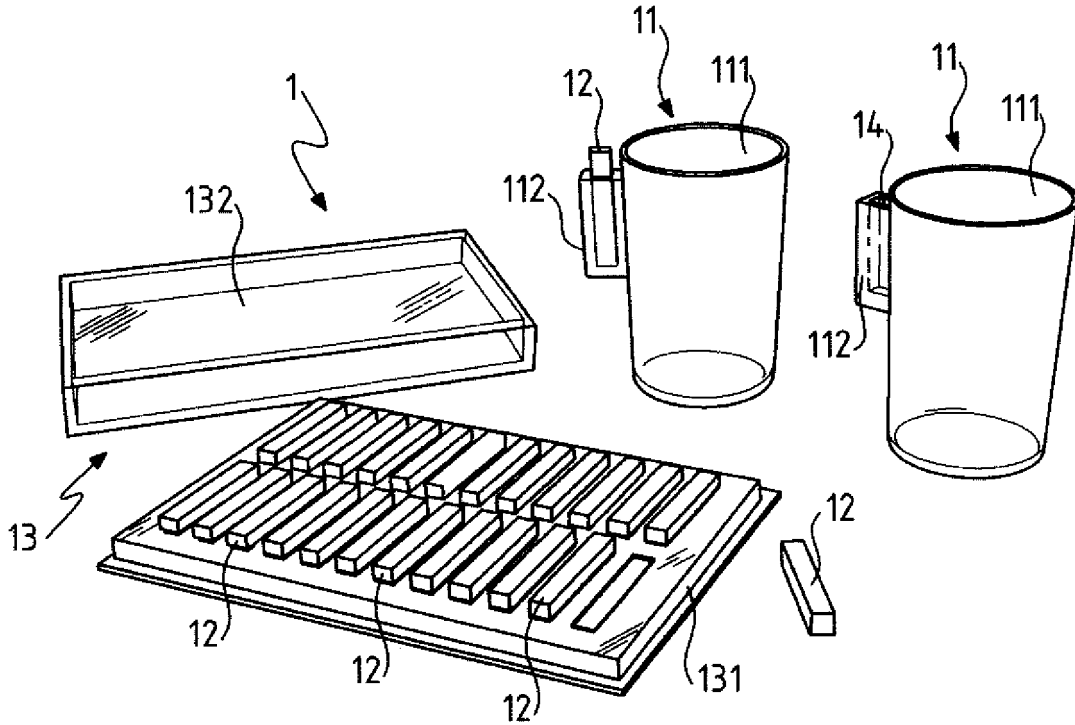
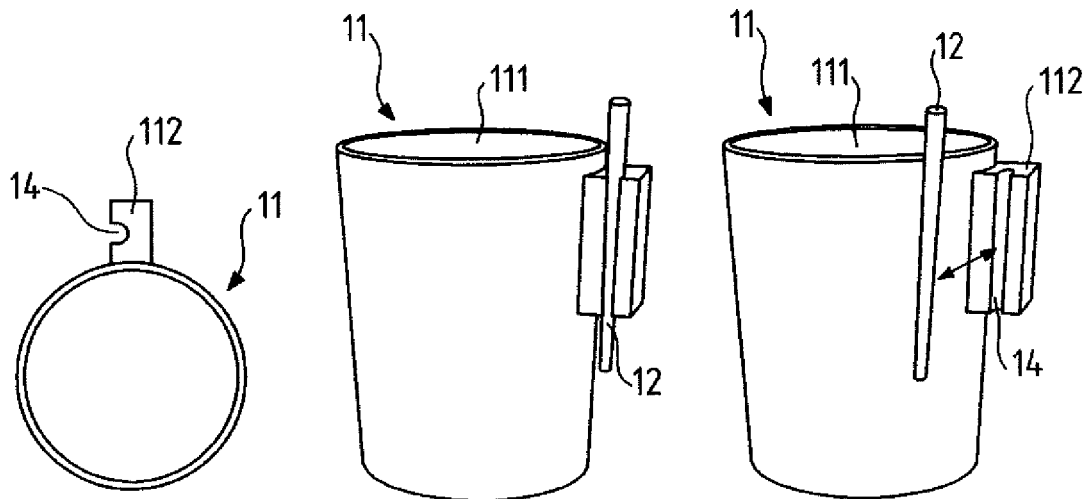
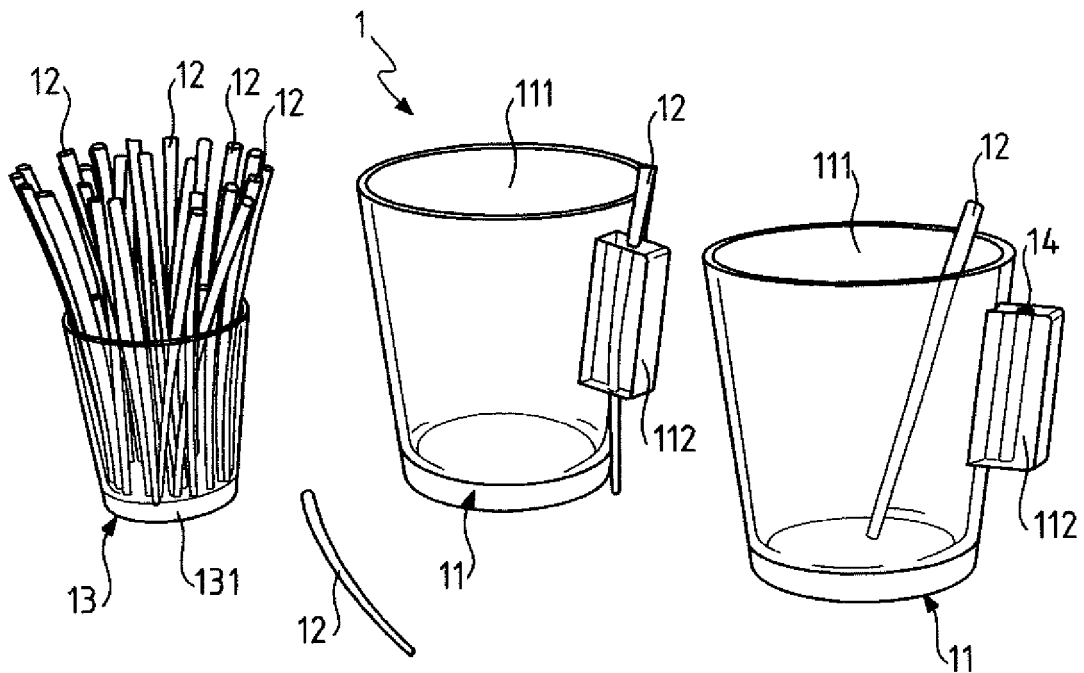


FIG. 2



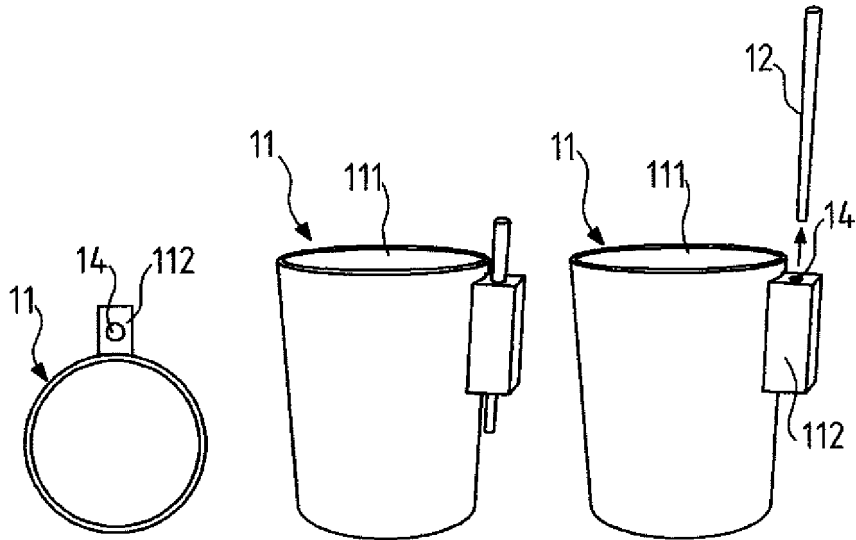


FIG. 5

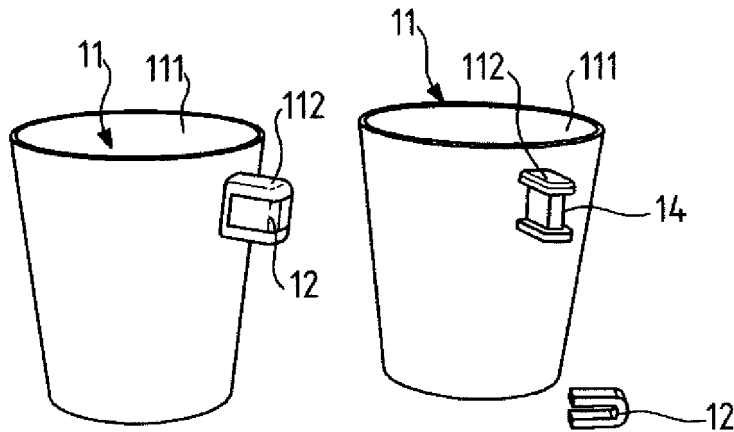


FIG. 6

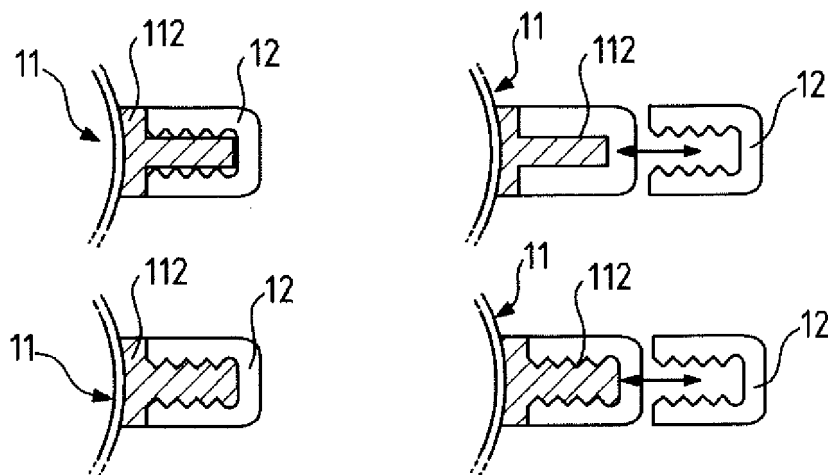
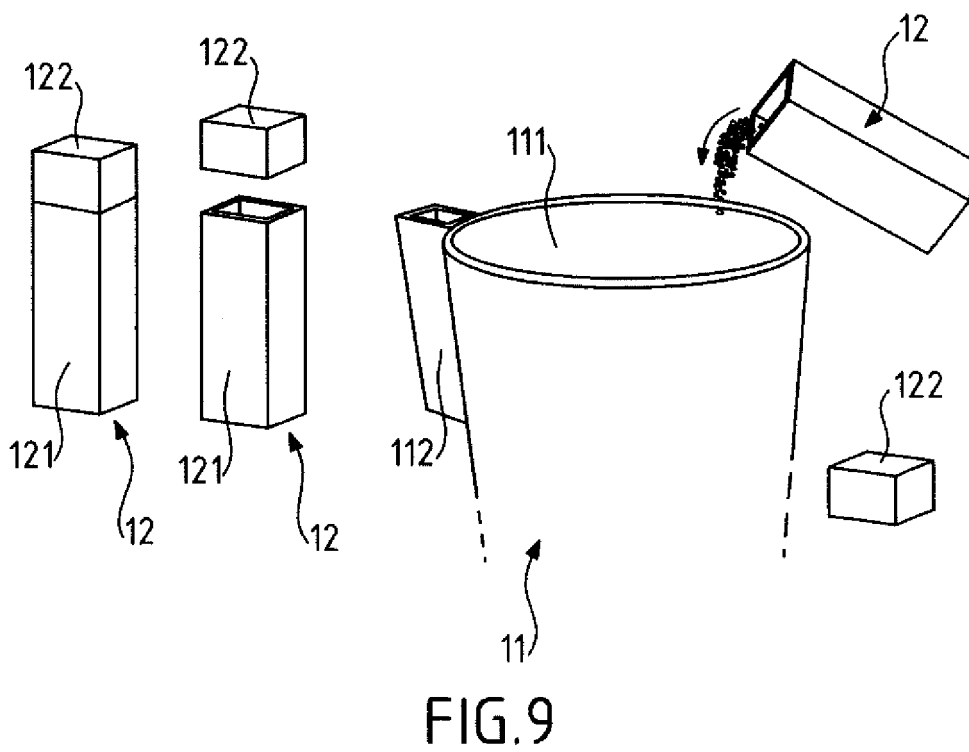
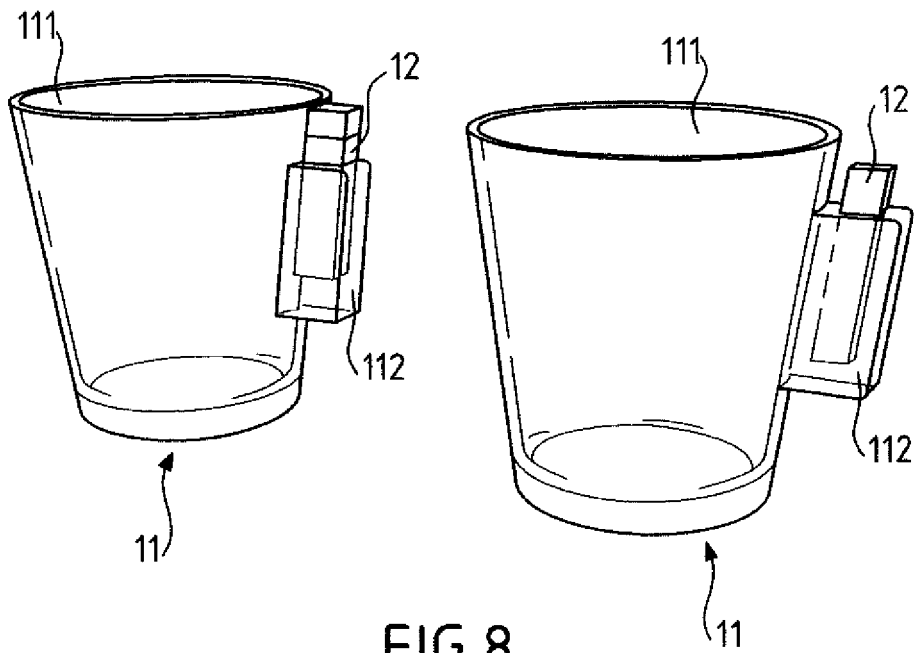


FIG. 7



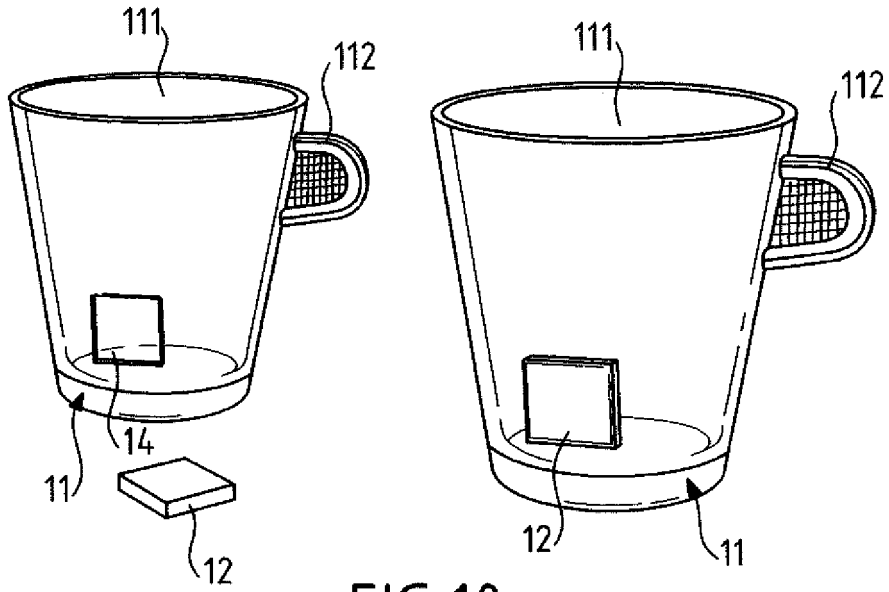


FIG. 10

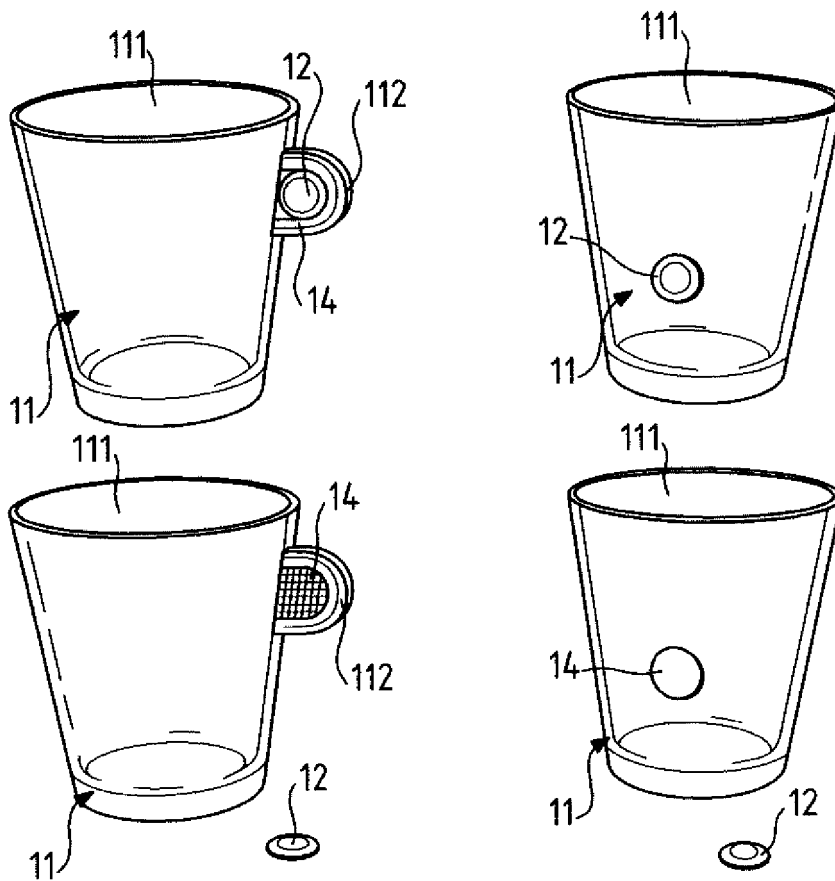


FIG. 11

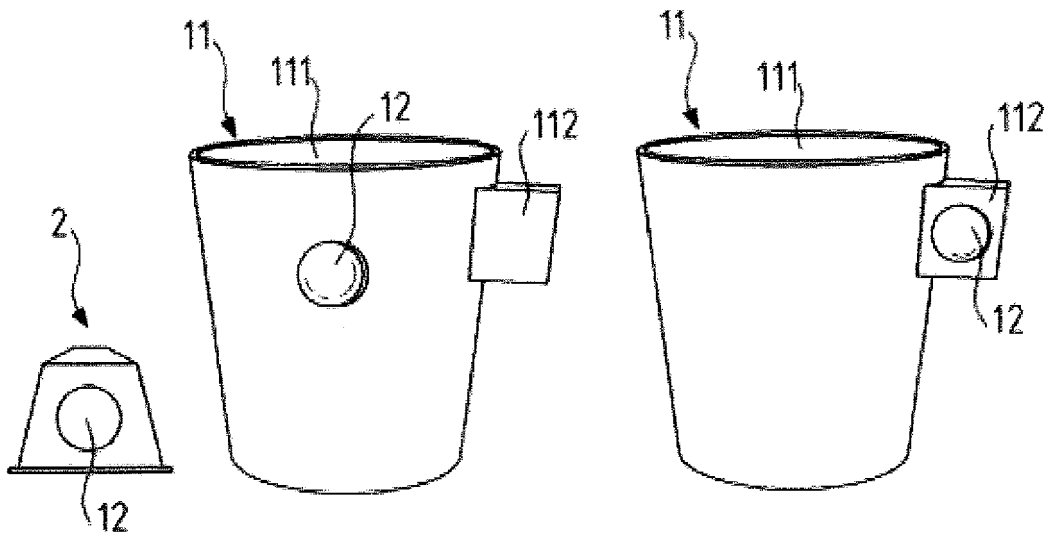


FIG. 12

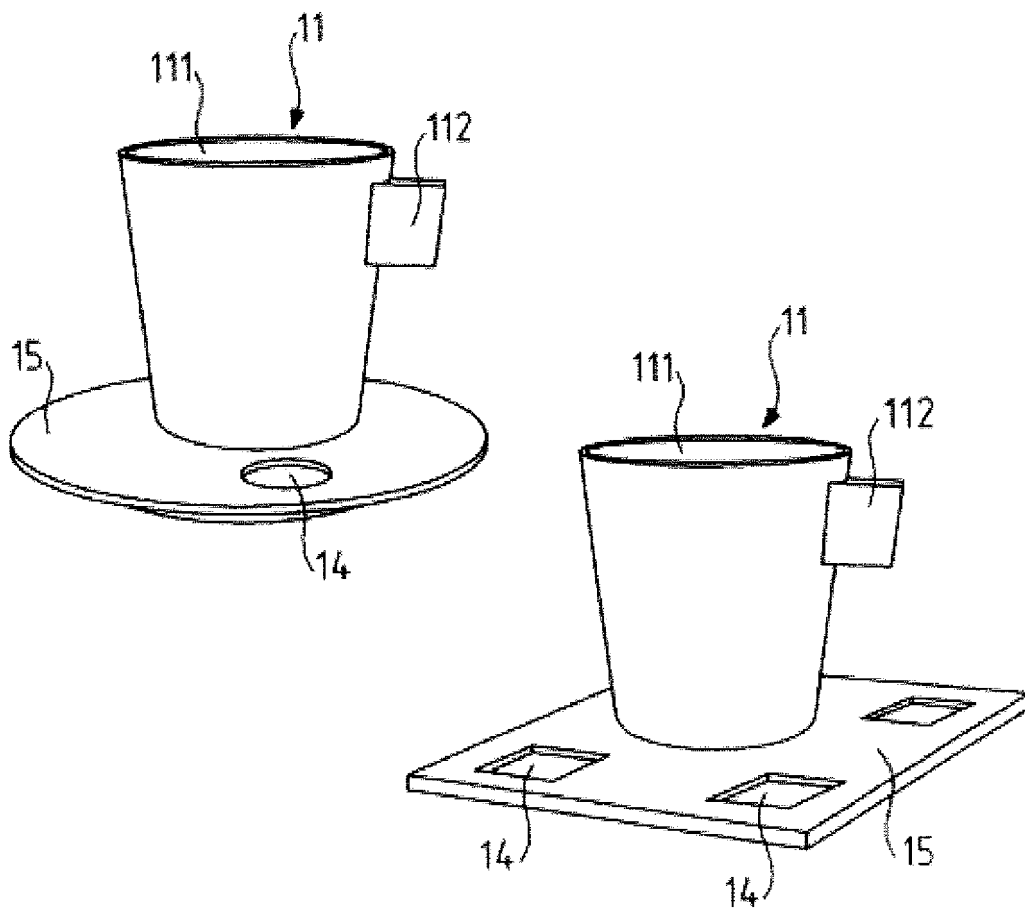


FIG. 13

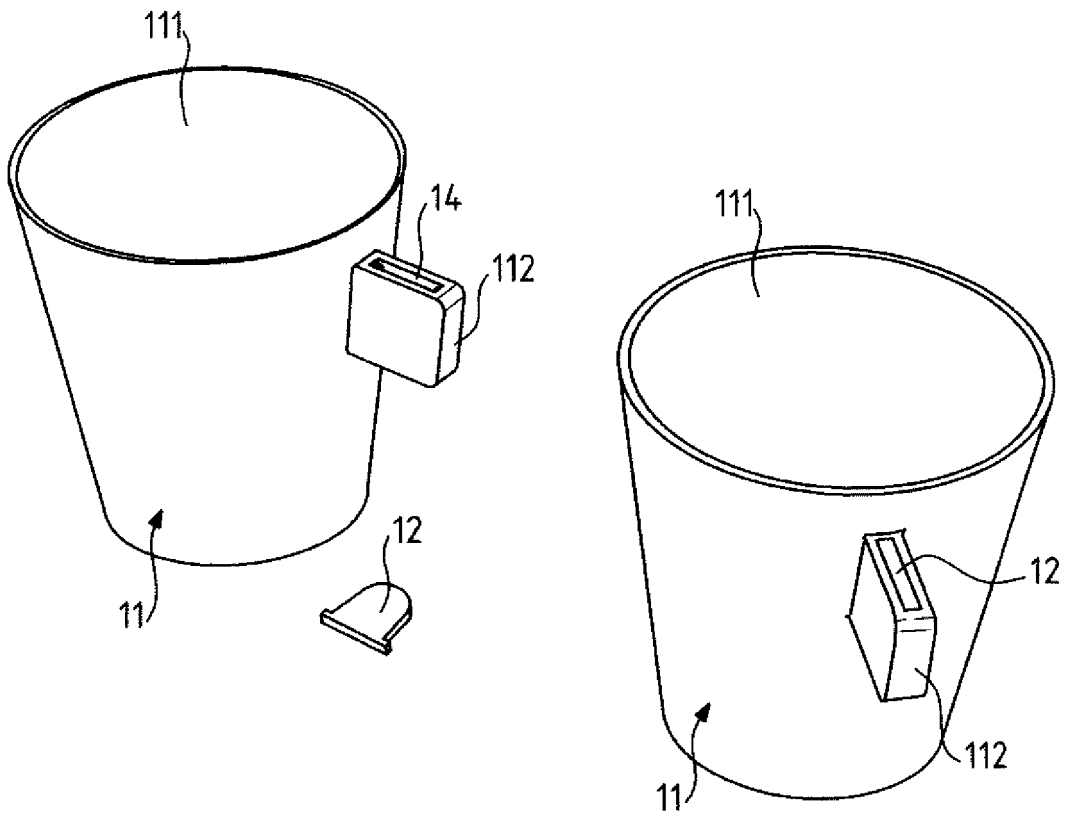


FIG. 14

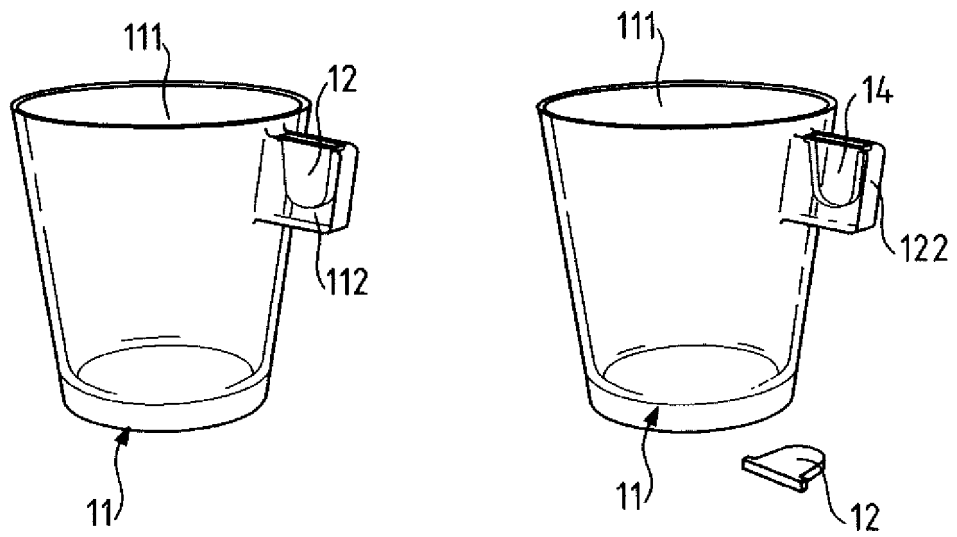


FIG. 15

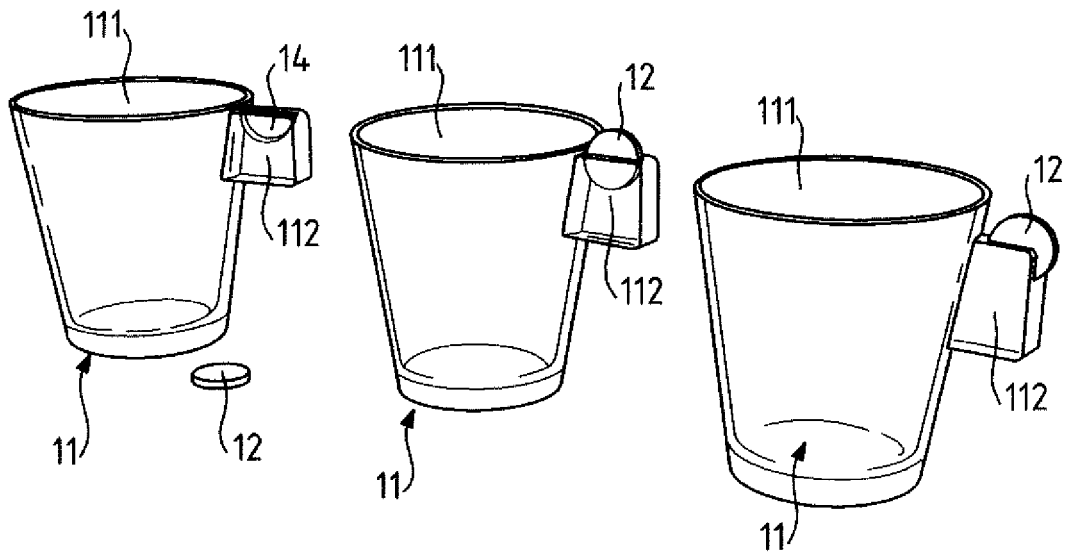


FIG. 16

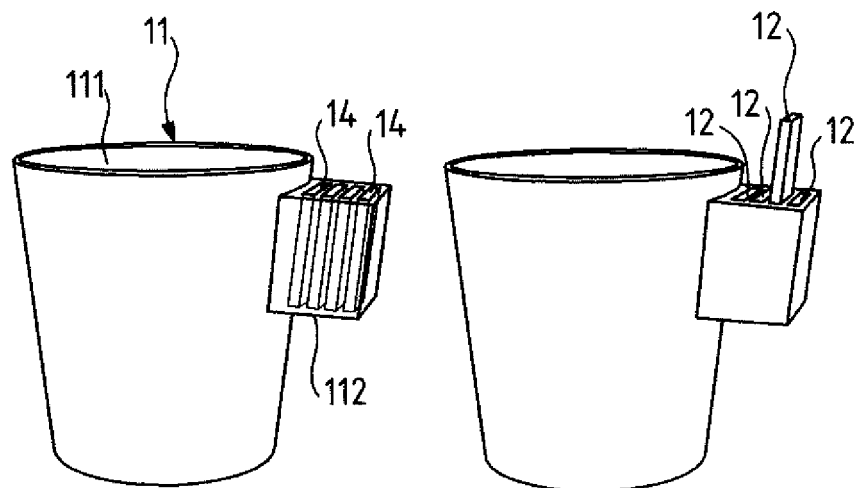


FIG. 17

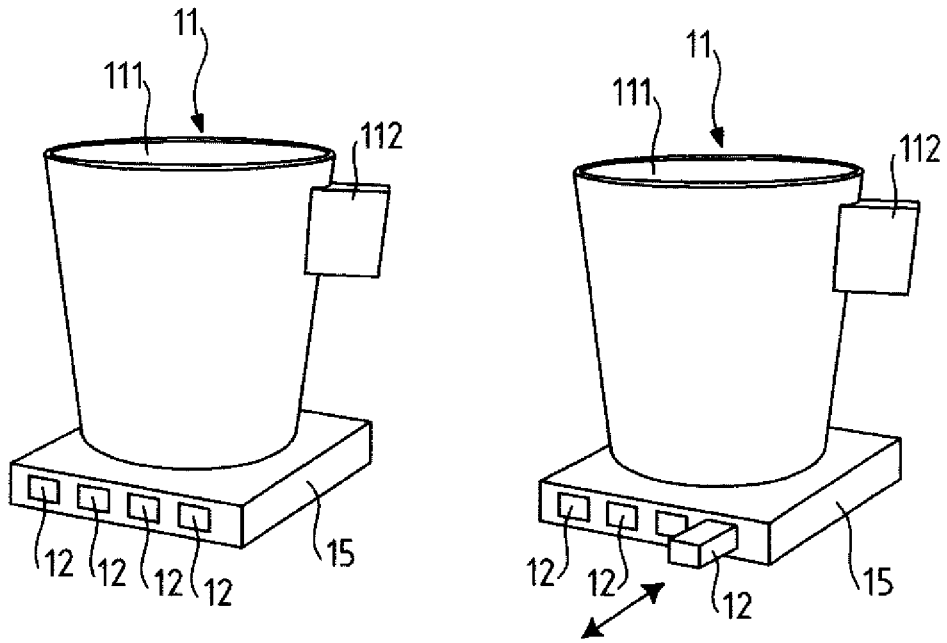


FIG. 18

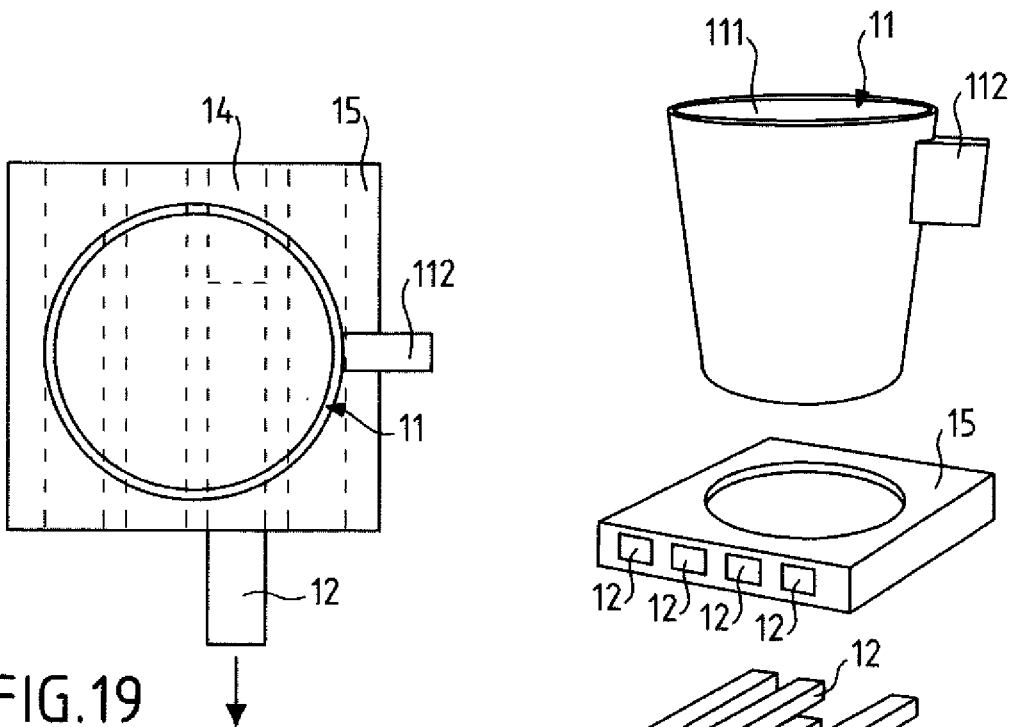


FIG. 19

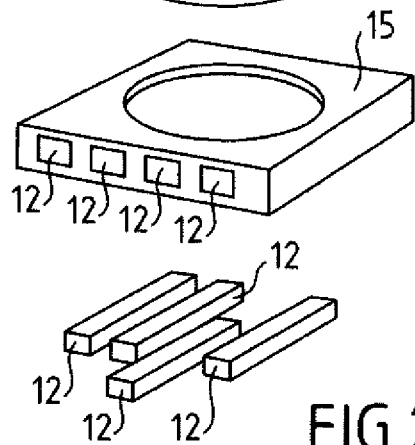


FIG. 20

**RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION**

*Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.*

**Documents brevets cités dans la description**

- DE 202012005505 U1 [0009]